

REVUE
DE
L'UNIVERSITÉ
DE LYON

V

LYON

AU SECRETARIAT DE LA REVUE

QUAI CLAUDE-BERNARD, 18

DÉCEMBRE

1930

Bibliothèque Maison de l'Orient



125750

SOMMAIRE

*Discours de M. le Recteur. Séance de rentrée de l'année
1930-1931.*

D^r J. FROMENT, Le langage intérieur et l'inexprimé.

*C. VANEY, Rapport annuel pour l'année scolaire 1929-
1930.*

COMITÉ DE RÉDACTION

*A. PAUPHILET, président; H. GARDOT, J. LAMRIRE, A. POLICARD, P. VILLARD,
M. MESSONNIER, secrétaire.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et ne varier.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1930

Les Abonnements sont d'une année et partent du 1^{er} janvier.

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. CARTIER, rue de la Martinière, 1, Lyon
Tél., BURDEAU 61-60

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISANT CINQ FOIS PAR AN

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE

18, quai Claude-Bernard, LYON

DISCOURS DE M. LE RECTEUR GHEUSI

Les premiers mots de Monsieur le Recteur Gheusi sont pour saluer la mémoire des membres de l'Université décédés au cours de l'année 1929-1930 : M. Pierre Villard, membre du Conseil de l'Université et président de la Société des Amis de l'Université ; M. le professeur Bouvier ; M. le doyen honoraire Clédat ; MM. les professeurs honoraires Louis Bard, Levassieur et Vauthier.

M. Gheusi salue ensuite ceux des professeurs qui, ayant atteint l'âge de la retraite, ont quitté cette année leur chaire : MM. Hugounencq, ancien doyen de la Faculté de médecine ; Rochaix, Barral, Koelher, Goblot et Fabia.

« J'ai plaisir aussi à signaler à l'attention des Lyonnais les distinctions qui, cette année, sont venues récompenser les mérites de plusieurs professeurs de notre Université : M. le doyen Grignard, nommé membre associé de l'Académie de Belgique et docteur « honoris causa » de l'Université de Bruxelles ; M. le doyen Jossierand et M. le professeur Lambert, promus docteurs « honoris causa » de l'Université de Lisbonne et chevaliers de l'Ordre de Saint-Jacques du Portugal ; MM. les professeurs Bérard et Meunier, promus le premier comman-



deur, le second, officier, et de Montauzan nommé chevalier de la Légion d'honneur.

« Nous devons d'autant plus nous réjouir de ces distinctions que, sur ce point — ce n'est un secret pour personne —, l'Université est considérée un peu comme une parente pauvre ».

Continuant son exposé, M. Gheusi en arrive à l'examen des institutions qui sont la raison d'être, la vie même de l'Université.

Un fait domine, cette année, la vie universitaire lyonnaise : le transfert de la Faculté de médecine du quai Claude-Bernard à Grange-Blanche.

« Le transfert aura des avantages considérables, celui notamment de procurer un meilleur rendement à nos efforts scientifiques. Mais il y aura aussi de graves conséquences prévues ou imprévues et qui vont mettre le Conseil de l'Université dans un singulier embarras.

« C'est ainsi qu'il nous apparaît désormais nécessaire d'avoir une politique financière nette et claire. Il faut, en effet, que nous puissions aussi étendre, améliorer les trois autres Facultés qui sont restées à la portion congrue. Nous avons escompté que nous pourrions faire face à ces dépenses importantes avec le produit de la vente des immeubles et terrains appartenant à l'Université. Mais déjà ce produit est sollicité de divers côtés. Nous en aurons besoin pour la création d'une cité universitaire, pour des fondations scientifiques, etc...

« Nous devons donc nous attendre à être bientôt aux prises avec de sérieuses difficultés budgétaires. Deux solutions seulement se présentent : faire appel aux collectivités intéressées à la prospérité, au rayonnement intellectuel de Lyon ou faire appel à l'emprunt. Quelle qu'elle soit, une solution nette sera rapidement nécessaire ».

M. le Recteur signale encore d'autres problèmes nés du transfert de la Faculté de médecine et qui, pour n'avoir pas

le caractère angoissant du précédent, n'en sont pas moins dignes du plus grand intérêt : tel le projet de transfert à Grange-Blanche de l'Ecole du Service de Santé Militaire qui fait actuellement l'objet d'une étude des deux départements ministériels intéressés : la Guerre et l'Instruction publique.

« D'autres faits ont marqué la vie universitaire, ainsi cette innovation spécifiquement lyonnaise d'un Institut de sciences financières et d'assurances, créé par le décret du 4 juin 1930 pour la formation méthodique des actuaires. Cet institut, unique en France, est assuré du plus grand succès, si l'on en juge par le nombre déjà très grand des inscriptions.

« D'autres innovations sont prévues ; la création d'une chaire de la Paix, proposée par le Conseil municipal et le Conseil général. Le Conseil de l'Université prendra une décision à ce sujet samedi prochain.

« On envisage aussi la création à la nouvelle Faculté de Médecine d'une chaire de clinique et de prophylaxie de la tuberculose. La Faculté a demandé au ministère de l'Hygiène et à celui de l'Instruction publique de s'entendre pour faire les frais de cette chaire, dont l'importance sociale est hors de discussion».

M. le Recteur signale encore comment — par un pèlerinage aux sites lamartiniens et par des conférences — l'Université de Lyon a célébré et célébrera le centenaire du Romantisme. Ce lui est une occasion de déplorer la parcimonie qui présida à l'attribution des crédits alloués pour la célébration de ce centenaire par l'Instruction publique (4.000 francs pour l'Université de Lyon !!...) alors que dans certaines villes des groupements peut-être moins qualifiés ont reçu des Beaux-Arts des crédits de 50.000 francs !

En concluant cet éloquent exposé, M. le Recteur Gheusi dit sa satisfaction de constater la constante augmentation du rayonnement intellectuel de Lyon.

« L'Université de Lyon est devenue la deuxième de France par sa population scolaire : 4.714 étudiants ainsi répartis dans les quatre Facultés : Médecine, 1.842 ; Droit, 964 ; Sciences, 1.145 ; Lettres, 763.

« Au dernier concours d'admission à l'Ecole Normale Supérieure, Lyon s'est classé en tête de toutes les autres Universités, et par le nombre et par la qualité des candidats admissibles. C'est là un résultat dont nous pouvons être fiers et de quoi il faut féliciter non seulement nos étudiants, mais aussi ces maîtres qui, enseignant, guidant, dirigeant avec une science, une clarté, un dévouement incomparables, permettent, à notre ville de rester un des plus grands centres intellectuels de notre pays ».

LE LANGAGE INTÉRIEUR ET L'INEXPRIMÉ

*De l'aphasique à
l'homme normal*

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

Veillez prendre en considération tout homme qui parle et prétend clairement s'expliquer. Jamais il ne veut qu'on le prenne au mot. Vous n'avez pas compris, dit-il, et il recommence sa démonstration. A rendre son langage plus précis, plus net, il s'évertue. C'est en vain. Il ne parvient pas à se faire bien comprendre d'un interlocuteur qu'il sait intelligent et qu'attentif il sent. De guerre lasse, il se tait et ruminant, le front barré, il s'éloigne. Insatisfait et de lui mécontent, en silence il reprend sa démonstration et la reprend encore. Il s'applique à serrer de plus près sa pensée. Son langage intérieur poursuit l'inexprimé.

« Combien de choses senties et qui ne sont pas nommées... écrivait Diderot. On ne retient presque rien sans le secours des mots, et les mots ne suffisent presque jamais pour rendre précisément ce que l'on sent ». Vous le voyez, langage intérieur et pensée font deux.

C'est à bien délimiter leurs frontières, à explorer librement leurs confins, que nous vous convions. Vingt ans de méditation sur les problèmes que pose le langage, vingt ans d'analyse psycho-physiologique attentive des aphasies, des dysarthries, des dysphasies, des retards du langage n'autorisent-ils pas quelques libertés ?¹

Equivalents des vivisections, les états neuro-pathologiques ne sont qu'expériences en séries. Ainsi les juge l'éminent physiologiste Pavlov : « Etudiant depuis de nombreuses années la physiologie des hémisphères, écrit-il, j'ai plus d'une fois songé à me servir des manifestations psycho-pathologiques dans l'analyse des faits qui m'occupaient. En réalité, au lieu d'une méthode relativement grossière par rapport à la finesse et à la complexité du mécanisme étudié, on pouvait espérer avoir ainsi une décomposition plus nette et plus fine de la complexité du travail cérébral, une séparation pathologique des diverses fonctions du cerveau pouvant atteindre dans certains cas à un très haut degré de différenciation ».

L'étude du pathologique *in vivo* — *non cum libris* — s'impose à qui veut surprendre la secrète organisation du langage. Son jeu trop complexe échappe au normal qui s'introspecte. Juge et parti, il constate ce qu'à priori il avait pensé et ce que, supposant, il a créé. Et cependant, arrêtant un ressort puis l'autre, à la manière du mécanicien, la maladie dissocie, analyse, expérimente. Il n'est qu'à la regarder et qu'à tenter — contre expérience décisive — de refaire ce qu'elle

1. La première étude que nous y ayons consacrée était intitulée « Aphasie avec dysarthrie ». Elle a été publiée — sur le conseil de notre regretté maître Raphaël Lépine — dans la *Revue de Médecine* de 1908. Plus critique et plus personnelle est déjà l'observation qu'avec P. Mazel nous communiquions à la *Revue Neurologique* le 15 février 1910, avec ce titre, « Aphasie motrice. Coexistence du signe de Lichtheim-Déjerine et de paraphasie en écrivant ». Le problème du langage, depuis, ne cessa de nous obséder — ainsi qu'en témoigne la série d'études qui suivit. Nous ne rappellerons ici que les plus significatives.

a détruit. Des heures, des jours durant le rééducateur — apprenti sorcier — à d'insurmontables obstacles se heurte, tente de les évincer, en suscite de nouveaux; puis par coup de maître, soudain, tout aplanit. Simple répit, d'autres surgissent, et d'autres encore, qu'inlassablement il faut aplanir.

A cette rude école qui ne s'est longtemps mis, du langage ne saura rien de sûr, ni de précis. Beaucoup trop on s'en passa. De là ces erreurs classiques que, sans ménagement, on doit attaquer. A en juger par les récentes controverses, elles semblent indéracinables. Le pessimisme de La Bruyère paraît fondé et légitime sa fière devise : « Il faut chercher seulement à penser et à parler juste, sans vouloir amener les autres à notre goût et à nos sentiments. C'est une trop grande entreprise ».



Pour rendre les aspects changeants et divers de l'être pensant, ses éclairs de lumière, ses impénétrables ténèbres, ses demi-ténèbres avec leurs obscures clartés, et ses recoins à peine distincts dont l'architecture, sans plus, se devine — pour rendre, avec la vérité, le degré de précision et d'imprécision voulue, l'atmosphère des climats intérieurs et leurs clairs-obscur, il ne faudrait rien moins que la palette du Siméon au Temple ou de l'Homère de La Haye. Quel autre que Rembrandt sut évoquer les mystères de l'ombre, les jeux de la lumière et ces impondérables, les états d'âme ? A cet art, qui tient du prodige, nous ne saurions prétendre. Mais pour respecter le flou, l'indécision de la vie, ne doit-on pas suggérer plus que décrire ?

Méfions-nous de ces vues de l'être intérieur prises au magnésium, ces vues où les bas-fonds font figure de premier plan et avec une invraisemblable netteté se profilent. Il y a tant de choses en nous qui sont et presque plus ne sont, qui sont

tellement moins qu'on ne le saurait dire, tellement moins que leur contraire... A quoi penses-tu, demande l'homme à la femme silencieuse ? Mais à rien, dit-elle. Et souvent cela est.

Gardez-vous de prendre à la lettre les théories freudiennes. Bien des sentiments dont nous avons honte, qu'officiellement nous censurons et refoulons, ne se le tiennent pas pour dit, il est vrai. Hypocritement ils se camouflent et — malgré nous — par nous, se font accréditer. L'union apparente, la désunion effective en nous s'organisent : régime équivoque et malsain. Tout ceci, à Freud, on ne peut le contester. Mais pourquoi, partant de ces données justes et neuves, vouloir nous imposer des mots à mots romancés de l'inexprimé ? Une psychologie faite en série peut-elle tenir lieu de la vieille et souple psychologie classique qui, à sa base, gardait l'esprit de finesse ? Très suggestives ces audacieuses interprétations de l'inexprimé, mais par trop fantaisistes, par trop systématiques.

Ne tenez pas non plus, pour document scientifique, l'*Ulysse* de James Joyce¹. Dans un volumineux in-quarto, 24 heures de langage intérieur sont consignées. Mais, qui peut en tenir journal et l'observer sans le dénaturer ? Prenons l'*Ulysse* pour ce qu'il est, pour un roman d'architecture toute nouvelle. Il attire l'attention sur les capricieux va-et-vient de la pensée. Il met en scène le langage intérieur débraillé — tel que souvent, dans le secret, il est — et non le parfait gentleman, en tenue de sortie, que mieux l'on connaît.

Le style, dans l'*Ulysse*, varie d'un paragraphe à l'autre pour prendre les allures diverses de la parole intérieure. Le dernier chapitre, un des plus curieux, comporte 54 pages, sans point, sans virgule, sans autre système de ventilation que six pauvres fentes, six demi-lignes blanches qui, en tout et pour tout, per-

1. James JOYCE, *Ulysse* ; traduction française intégrale de A. Morel, assisté par Stuart Gilbert, revue par Valéry Larbaud et l'auteur ; Paris, A. Monnier et J.-O. Fourcade, 1930.

cent la noire cloison des mots. Littéralement, on étouffe. Est-il vraiment des langages intérieurs de ce type ? Tout incite à penser qu'habituellement les blancs y pullulent. Des images en nombre, beaucoup d'inexprimés, quelques indications, de rares mots : *rari nantes in gurgite vasto*.

*Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*¹, l'œuvre mallarméenne obscure par excellence, n'est aussi sans doute que transposition typographique et poétique d'une pensée de premier jet. Retenons-en l'ordonnance architecturale avec perspectives aérées et lointaines, hauts reliefs et arabesques. C'est la demeure qui convient à la fantaisiste et vagabonde pensée qui souvent sur plusieurs plans, simultanément, se meut. Que voulut Mallarmé ? « Mobiliser autour d'une idée, les lueurs diverses de l'esprit, à distance voulue, par phrases ».

Il montre un langage intérieur en gestation, une pensée en lutte avec l'inexprimé, à ces heures où le « hasard est vaincu mot par mot » où

doutant

roulant

brillant et méditant

avant de s'arrêter

à quelque point dernier qui le sacre
Toute Pensée émet un Coup de Dés ».

Paul Valéry², le premier, vit l'extraordinaire ouvrage de Mallarmé. De la disposition typographique qu'il tenait pour

1. Stéphane MALLARMÉ, *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard* ; Paris, N. R. F., 1914. — Pour ce qui concerne l'analyse et l'interprétation de ce poème, voir Albert THIBAUDET, *la Poésie de Stéphane Mallarmé (Etude littéraire)* ; Paris, N. R. F., 1926.

2. Paul VALÉRY, *Le Coup de dés (Variété, II)* ; Paris, N. R. F., 1930, pp. 193-202.

l'essentiel de sa tentative, il dit : « Il me semble de voir la figure d'une pensée pour la première fois placée dans notre espace... L'attente, le doute, la concentration étaient choses visibles... Je contemplais à mon aise d'inappréciables instants : la fraction d'une seconde pendant laquelle s'étonne, brille, s'anéantit une idée... Il a essayé, pensais-je, d'élever, enfin, une page à la puissance du ciel étoilé ».

Etrange parti-pris d'obscurité, murmure « l'esprit clair ». Le croyez-vous ? Pour transcrire fidèlement la pensée du plus humble avec son atmosphère changeante, ses complexités, ses fluctuations incessantes — tout ce qui s'exprime, avorte, se sous-entend, se cherche, se dissimule, se camoufle, se proclame —, ne faudrait-il pas des systèmes de notations autrement complexes, si complexes que jamais ils ne seront ? A quelque libre et impossible collaboration, pour y parvenir, ne faudrait-il pas convier tous les arts qui chacun un peu de la pensée expriment. L'in vraisemblable symphonie réalisée, qui pourrait la déchiffrer ? Et que d'inexprimés encore il y aurait !

*

« Laissez courir devant vous votre pensée, suggérait l'*Ulysse*, et filmez-la ». « Retournez-vous plutôt, insinue discrètement Marcel Proust, et appliquez-vous à reconstituer le chemin, qu'à pas feutrés suivit cette pensée ».

Cette interne rétrospection avait déjà été préconisée par Victor Egger, dans sa thèse de philosophie intitulée *la Parole intérieure (Essai de psychologie descriptive)*. Ce mémoire — de rare qualité — appartient à cette période de la préhistoire du langage que Pierre Marie et A. Souques si bien nous firent connaître. Il ne faut pas l'assimiler à ces autres études préliminaires actuellement périmées : l'auto-observation de Stricker (*du Langage et de la musique*) — la thèse de Bernard (*de l'Aphasie et de ses diverses formes*), inspirée par

Charcot — la thèse de Gilbert Ballet (*le Langage intérieur et les diverses formes de l'aphasie*) et celle, plus récente, de Saint-Paul (*le Langage intérieur et les paraphasies*) qui encore suit les errements passés.

Marcel Proust et Victor Egger, en fait, ont raison. La rétrospection interne, sans être très sûre, l'est plus que l'introspection. Devant l'objectif le sourire se fige et devient rictus ; tout, jusqu'au geste et à l'attitude, trahit la pose. Notre pensée de même se dénature dès que nous la regardons. A nous-même, non moins qu'à Pirandello, toujours elle donne raison : nous sommes ce que nous pensons être.

Recueillons-nous pourtant. Écoutons notre pensée. Silence complet. La machine s'est arrêtée. Ce n'est que dans le secret que ce délicat mécanisme normalement fonctionne. Pour qu'elle se remette en marche, il faut que notre attention s'en détourne. Laissons-la bien se prendre au jeu, puis, de temps à autre, prenons les écouteurs. Ce sont toujours des mots sur des rythmes divers.

Le rythme de la méditation est celui que nous connaissons le mieux. Méditer, c'est répondre à quelque interlocuteur invisible, d'un raisonnement serré le confondre. D'une péroraison, d'un exorde, c'est choisir, grouper, enfler les termes. C'est enregistrer dans le silence le disque qu'en public l'on va faire entendre. Ce langage intérieur très correct diffère à peine de la parole et de l'écriture.

Le rythme de la pensée nonchalante ne respecte, lui, ni logique, ni grammaire. Sait-elle seulement ce qu'elle cherche et où elle va alors, la pensée ? Autour des objets elle joue, fait école buissonnière et, fantaisiste, musarde, en zig-zag chemine. Ce qui arrête le regard, de mots hachés, décousus, le langage intérieur le désigne ou le qualifie. Des verdicts laco-

niques il édecte, des classements sommaires il ébauche. Sans suite, il compare, assimile, oppose, symbolise.

Tout autre encore est le rythme giratoire de la pensée émue, séduite, angoissée. Les mêmes mots, les mêmes formules inlassables se répètent. Dervich qui sur lui-même tourne, cette pensée endiable l'obsessive mélopée des mots. Ne voyez-vous pas qu'elle les excite et que leur tambourin l'excite ? C'est que ces mots, indépendamment des sens que leur attribue le dictionnaire, ont des significations intimes liées au passé secret de la sensibilité et de la sensualité, ils ont valeur incantatoire. Ils éveillent de vieilles et chères images, des visions désirées ou follement appréhendées. La sensibilité qui, envers et contre tout, veut durer, désespérément s'y cramponne. Ainsi s'expliquent ces formes obsessives du langage intérieur qu'évoque le *Boléro* de Ravel. Ainsi s'expliquent ces rondes folles de la pensée auxquelles, impuissante et désarçonnée, assiste la raison.

Elle nous fait donc entendre cette pensée, après du classique, du moderne, puis des romances, des airs de jazz et des disques que l'on rougirait de confier à son haut-parleur. Mais des plus sérieux aux plus libres, de ceux qui donnent l'impression d'enregistrement impeccable à ceux où pullulent ratés et couacs (les pensées les mieux organisées ont les leurs), tous sans exception ont enregistré des mots, des phrases plus ou moins bien construites.

Platon aurait-il raison d'assimiler langage intérieur et pensée ? Ne le fait-il pas dans ce passage du Sophiste ? « Pensée et discours, dit-il, c'est la même chose ; avec cette seule différence que le dialogue intérieur de l'âme avec elle-même et sans la voix s'appelle pensée, tandis que ce qui vient de la pensée par la bouche avec des sons articulés s'appelle dis-

cours ». Avant de prendre parti, écoutez ce physiologique débat.

★

Excusez-moi, dit celui-ci, je viens de commettre un *lapsus linguae*.

Quel sans-gêne à l'égard de votre langue, Monsieur. Sachez que l'articulation n'est qu'un réflexe déclenché par votre représentation verbale. Tout en ne les commandant pas, ces mouvements de votre langue, vous en êtes pleinement responsable. Dès que dans votre tête le mot sonne, cette évocation de sons automatiquement actionne la succession des actes articulatoires qu'ils impliquent. Quand près d'un piano résonnent des notes, les cordes correspondantes se mettent à vibrer. C'est à peu près ce qui se passe en vous. Les réflexes articulatoires que l'évocation du mot a déclenchés, en vous hâtant, vous pouvez encore les inhiber. Mais pour les changer, il faut vous représenter d'autres sons. Si votre langue a fourché c'est donc que votre pensée a évoqué un leit motif verbal pour un autre. *Lapsus linguae*, non... *lapsus cerebri*.

Ce que vous vouliez dire, m'objectez-vous, fort bien vous le saviez.

Je n'en disconviens pas. Je dis seulement que vous avez eu tort d'accepter, sans le contrôler, le mot que vous a tendu votre bibliothécaire de mots. Il ne fallait pas, pour parole d'évangile, prendre les vers de Boileau :

*Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément.*

Demandez donc à Boileau pourquoi le jongleur de mots le plus agile si bien ne jongle qu'avec idées usagées — avec idées neuves et profondes, jamais. Demandez-lui aussi pourquoi

L'aphasique ne trouve pas les mots qui disent les choses les plus simples et les plus banales, celles qu'il a le mieux en tête. Ces malheureux vers, les aphasiques ne les lui pardonnent pas.

Ce que vous vouliez dire, déclarez-vous, vous le saviez, alors qu'en tête vous aviez un autre mot que celui qui s'adaptait à votre pensée.

Vous différez donc peu de l'enfant qui, avec des machins, des choses, des trucs, des systèmes, si obscurément jongle. En tête, lui aussi, il a des pensées précises jointes à des mots bons à tout faire. L'enfant qui bafouille, et vous-même, Monsieur, montrez à Platon que pensée et langage intérieur font deux.

★

N'y a-t-il pas des gens qui ne pensent qu'en parlant ? « Quand je ne parle pas, je ne pense pas », disait Numa. Vérité profonde qui, prise à la lettre, n'est plus qu'enfantine erreur. Plus nuancée est la remarque d'Alphonse Daudet. Dans Numa Roumestan, rappelons-le en passant, on crut reconnaître la caricature de Gambetta qui, au moment de la guerre de 1870, s'était révélé improvisateur prodigieux. Daudet qui avait fréquenté le grand homme d'Etat dut s'en défendre.

« Quand je ne parle pas, je ne pense pas, disait Numa très naïvement, et c'était vrai. La parole ne jaillissait pas chez lui par la force de la pensée, elle la devançait au contraire, l'éveillant à son bruit tout machinal. Il s'étonnait lui-même, s'amusait de ces rencontres de mots, d'idées perdues dans un coin de sa mémoire et que la parole retrouvait, ramassait, mettait en faisceaux d'arguments ». Ceci est vrai de tout homme qui parle, septentrional fut-il. Parole et écriture tirent la pensée de sa rêveuse léthargie : elles démutisent le langage intérieur.

Comme Janus, la pensée a deux visages et doubles lèvres. Tournées vers l'interlocuteur, les unes émettent la parole tan-

dis que, des autres qui nous font face, le langage intérieur sort ; et les unes ne font jamais taire les autres. Quand, à l'extérieur, le langage librement s'écoule, en dedans il bouillonne.

Qui attise la flamme de l'orateur et sur ce qu'elle doit embraser la concentre ? Le langage intérieur. Qui, de la parole, fait la police, appréhende l'indésirable, hâtivement substitue au délinquant son sosie ou son contraire ? Le langage intérieur encore. Si peu silencieux il demeure que souvent il assourdit et distrait l'homme qui parle. « Il pense et il parle tout à la fois, disait La Bruyère ; mais la chose dont il parle est rarement celle à laquelle il pense. Aussi ne parle-t-il guère conséquemment et avec suite ».

Comme tout est complexe pour qui sait voir ! Deux personnes causent. Bon mathématicien, vous comptez. Un et un font deux. Quelle erreur ! C'est une conversation à six au moins qui s'engage. La remarque n'est pas neuve. A chaque seconde s'entrecroisent, se combattent, s'entrechassent ce qu'à haute voix proclament interlocuteurs fictifs et interlocuteurs vrais, ainsi que les réticences, les réserves, les addenda et les errata qu'en sourdine, indistinctement, ils formulent. Imaginez quelque haut-parleur qui, tous ces parasites, rendrait perceptibles. Quelle cacophonie ce serait.

Soucieux de noter toutes les complexités de la pensée, les romanciers de tout temps se sont heurtés au dilemme suivant : — être véridique mais incompréhensible — ou demeurer compréhensible en se résolvant à être moins vrai. Des classiques aux modernes, ils s'en tinrent tous à des compromis, à de plus ou moins neufs poncifs. Mais, telle qu'elle est *en vérité*, la pensée jamais ne fut exprimée et ne le sera jamais.

Dans la grotte noire, étincelante jaillit une source. Un simple voit le serpent d'argent. De ses mains veut le saisir. Entre ses doigts, il fuit. Nul récipient tout entier ne retient le mobile et luisant animal. Débordant de tous, il fuit et reforme à terre mille serpentins d'argent. Ainsi en va-t-il de la pensée qui toujours fuit du récipient verbal et toujours en déborde.



Mais, du normal il faut se détourner pour observer l'aphasique qui plus en apprend. *Qu'est-ce donc que l'aphasie ?* C'est la perte de la mémoire des signes au moyen desquels l'homme échange ses idées avec ses semblables ; c'est plus simplement la perte de la mémoire des mots. Quand ils ne sont plus reconnus — sans que l'état mental soit en cause —, il s'agit d'aphasie dite sensorielle. Quand ils sont reconnus, mais ne peuvent être ni spontanément retrouvés, ni répétés, il s'agit d'aphasie dite motrice.

Incapable de comprendre les mots qu'il entend (surdit  verbale) et ceux qu'écrits il voit (c cit  verbale) — mais ayant bonne oreille et bon œil —, l'*aphasique sensoriel type Wer-nicke* ne peut pas se faire comprendre. Sa parole n'est qu'un incoh rent salmis de syllabes, de mots d form s et inad quats. Qui pourra dire ce qu'est devenue la pens e de cet emmur  ? Tout porterait   croire qu'elle est fort alt r e, n' taient la mani re de vivre et le comportement du malade. Intelligence amoindrie sans aveuglante d formation du sens critique, c'est dans la plupart des cas tout ce qu'il en semble.

D jerine¹ toutefois proclame l'int grit  intellectuelle d'un m decin qui, au cours de sa 73^e ann e, fut atteint d'aphasie sensorielle avec c cit  verbale compl te et absolue, surdit 

1. D JERINE, *S miologie des affections du syst me nerveux* ; Paris, Masson, 1914, p. 12.

**MÉDECINS - PHARMACIENS
INGÉNIEURS - INDUSTRIELS
AVOCATS - PHILOSOPHES
ÉTUDIANTS - AMIS DU LIVRE**

Tél. Franklin Inter 24-49

C. C. P. 289-28

R. C. Lyon A. 66059

DEMANDEZ

le livre dont vous avez besoin pour votre documentation à la

Librairie Médicale Scientifique et Industrielle

6, rue de la Charité

Ancienne Maison **RENAUX-MALOINE**
MAURICE CAMUGLI, SUCCESSEUR

FOURNISSEUR de l'Université, de l'École du Service
de Santé Militaire, de l'École Centrale, des Ecoles Tech-
niques de la Martinière, des Hôpitaux, des Associations
des Etudiants, etc.

Grand assortiment d'ouvrages de Médecine, Médecine
vétérinaire, Pharmacie, Sciences en général, Droit, Phi-
losophie, Electricité, Chimie, Physique, T. S. F., Scien-
ces agricoles, etc.

**ACHAT ET VENTE
D'OUVRAGES NEUFS ET D'OCCASION**

La maison possède une **GALERIE** ouverte permettant de
consulter tous les livres médicaux et scientifiques.

ENTRÉE LIBRE

9, Place des Jacobins
LYON

AU
PETIT PARIS

10% aux Étudiants et Professeurs

Toujours à l'affût de la Mode

A LA GRANDE MAISON

Place de la République

R. du C. Lyon 4900

LYON

Tél. Franklin 15-62

Chèques postaux 13840

VÊTEMENTS POUR HOMMES

FAITS D'AVANCE ET SUR MESURES

SPÉCIALITÉ POUR ENFANTS

LINGERIE - CHAPELLERIE - CHAUSSURES

Remise de 5% aux Membres de l'Université

Mesdames, Messieurs

Habillez-vous à la

MAISON MODÈLE

92 à 104, rue Moncey, 92 à 104

LE PLUS GRAND CHOIX ET
LE MEILLEUR MARCHÉ DE

LYON

verbale faible, parâphasie et agraphie totales. Ce médecin n'est autre, nous a-t-on dit, que celui auquel nous devons la description du panaris dit de Morvan. « Chez ce collègue, homme d'une intelligence supérieure ayant rempli des fonctions importantes dans sa province, écrit Déjerine, je n'ai jamais constaté d'affaiblissement intellectuel véritable. Presque tous les jours il sortait en voiture découverte et indiquait par le geste les rues où il voulait passer et s'y retrouvait facilement ; il connaissait en effet très bien Paris. Il était toujours très soigné de sa personne. Il s'était fixé deux mois de séjour à Paris. Lorsque ce temps fut écoulé, il me fit comprendre qu'il partait le surlendemain, et me demanda de lui fixer le chiffre de mes honoraires. Je lui répondis en riant qu'entre collègues on ne posait pas de pareilles questions. Il se mit à sourire très aimablement et nous nous quittâmes. Le lendemain dans l'après-midi, comme je descendais de chez moi, je le rencontrai dans l'escalier portant dans ses bras une énorme poupée, qu'il apportait à ma fille alors âgée de quatre ans et qu'il lui offrit lui-même avec beaucoup de grâce et d'amabilité. Accompagné de son domestique, il s'était fait conduire au « Bon Marché » en indiquant lui-même le chemin au cocher, s'était rendu au rayon des jouets d'enfants, avait acheté la poupée, puis était venu l'apporter chez moi. Il est incontestable que chez ce collègue l'aphasie sensorielle n'avait pas altéré l'intelligence d'une manière sensible. J'ai observé, depuis, plusieurs cas d'aphasie de Broca et d'aphasie sensorielle et dans lesquels également je n'ai pas constaté de déficit intellectuel nettement appréciable ».

Ces remarques ont grande valeur, car l'aphasie a été pour Déjerine un long sujet d'études. Mais ne doit-on pas faire observer que le comportement du Docteur Morvan, aphasique sensoriel incomplet, n'exclut qu'un gros amoindrissement intellectuel, et rien de plus ? Détournons-nous donc du sensoriel. Il

n'est vraiment expertisable que si ses troubles sont peu accusés¹. Interrogeons le moteur dont l'intelligence un peu mieux se laisse jauger.

L'*aphasique type Broca, dit moteur*, comprend assez mal ce qu'on lui écrit mais fort bien tout ce qu'on lui dit. Incapable d'écrire (agraphie) et à bien peu près de parler, il ne prononce que de rares mots, quelques bribes de mélodies et des jurons sonores ; ce peu, fort bien articulé. On a cru qu'il ne parlait pas parce qu'il avait oublié les mouvements articulatoires qu'implique l'émission des mots ou parce qu'il ne savait plus les coordonner (anarthrie). Il n'en est rien. S'il ne peut les prononcer, c'est qu'il n'entend plus résonner ces mots dans sa tête. S'il ne peut les écrire, c'est qu'il ne les voit plus en pensée.

Et pourtant il diffère du normal dont la langue ou la plume sur un mot achoppe. Dès que vous l'avez soufflé à celui-ci vous lui avez remis en tête le rebelle, vous en avez aussitôt rendu aisées articulation et écriture. Il en est bien ainsi de l'aphasique moteur type Pitres dit amnésique, mais non du type Broca. Si celui-ci comprend tout aussi bien les mots qu'il entend, il demeure, par contre, incapable de répéter ce qu'à satiété on lui souffle. C'est sans doute ce qui généralement induisit en erreur et fit mettre à tort la motricité en cause.

Il eut fallu soupçonner ce que Paul Valéry² vient d'expliquer si clairement : « La parole plane et courante, celle qui sert à quelque chose, a-t-il dit, vole à sa signification, à sa traduction purement mentale et s'y abolit et s'y fond comme un germe dans l'œuf qu'il féconde. Sa forme, son apparence

1. J. FROMENT et A. DEVIC, Contribution à l'étude de la cécité, de la surdité verbale et de la paraphasie (*Société médicale des Hôpitaux de Paris*, 16 mai 1913, pp. 1010-1017).

2. Paul VALÉRY, Discours de la diction des Vers, prononcé à la *Revue critique* le 27 mai 1926.

auditive n'est qu'un relais que brûle l'esprit. Si le ton, si le rythme y paraissent, ils y paraissent pour le sens ; ils n'interviennent que dans l'instant comme nécessités immédiates, comme auxiliaires de la signification qu'ils transportent et qui les absorbe aussitôt sans résonances, car elle est leur fin dernière ».

C'est bien ce qu'avec O. MONOD nous avons compris et qui nous faisait écrire dès 1913 : « Rien ne permet d'affirmer qu'il y ait entre l'aphasie de Broca et l'aphasie amnésique autre chose qu'une différence de degré et d'ailleurs l'aphasie amnésique n'est parfois que le reliquat d'une aphasie de Broca améliorée. Le trouble essentiel qui caractérise l'aphasie de Broca est encore, nous semble-t-il, un trouble de l'évocation des images auditives mais cette évocation est à la vérité beaucoup plus compromise. Le malade ici encore n'entend plus le mot résonner dans son esprit et si on le lui prononce, il ne parvient plus à retenir l'ensemble des sons qui le constituent. Il ne peut fixer son attention sur cette image auditive qu'il a cependant reconnue et comprise mais qui lui échappe aussitôt ». Nous insistions encore en 1921 sur cette interprétation des faits que nous tenions pour fondamentale. « Le mot, écrivions-nous, est entendu et reconnu, mais si l'idée subsiste le mot lui-même est aussitôt reperdu ».

Ce n'était pas une simple vue de l'esprit : la *formule phonétique* des troubles de la parole en cause, la *numération des procédés articulatoires* spontanément utilisés et la *rééducation par l'oreille* en avaient fait la preuve. Cette conception a été longuement exposée — avec critique des autres — au Congrès des Aliénistes et Neurologistes de France et des pays de langue française qui, en 1924, se tint à Bruxelles¹.

1. J. FROMENT et O. MONOD, Du langage articulé chez l'homme normal et l'aphasique (*Archives de Psychologie*, avril 1913, t. XIII, n° 40).

Le Docteur Saloz racontant son aphasie, sans restrictions se rallie à cette manière de voir. C'est ce que souligne notre collègue genevois, le Professeur Naville, qui a publié et commenté ces très curieux mémoires. « Le noyau central de la conception du Docteur Saloz, sur sa propre aphasie, écrit-il, correspond exactement à la doctrine de Froment et Monod : le trouble primordial est l'évocation défectueuse des images sensorielles des mots, tandis que le trouble moteur n'en est que la simple conséquence réflexe ou automatique. Et il est en fait assez frappant de constater que jamais l'expression d'images motrices ou de souvenir de mouvements articulaires n'apparaît dans les *Mémoires d'un médecin aphasique* tandis que les termes d'images auditives et visuelles y sont à chaque page ».

Le Professeur d'hébreu et de syriaque, dont nous invoquerons aussi le témoignage et dont, sous nos yeux, notre chef de laboratoire, Mlle Feyeux, patiemment poursuit la rééducation,

— J. FROMENT et O. MONOD, Etude anatomique et clinique d'un cas d'aphasie totale (*Lyon Médical*, 1913, t. I, pp. 881-897).

— La rééducation des aphasiques moteurs et le réveil des images auditives (*Soc. de Neurologie de Paris*, 8 mai 1913 et *Revue Neurologique*, pp. 718-723).

— La rééducation des aphasiques moteurs (*Lyon Médical*, 25 janvier, I, 8 et 15 février. 1914).

— J. FROMENT, Des diverses conceptions de l'aphasie. Essai critique de psycho-physiologie pathologique (*Journal de Médecine de Lyon*, 20 octobre 1921, pp. 1263-1276).

— J. FROMENT, Dysarthries, aphasies et dysphasies. Leurs caractères distinctifs (*Journal de Médecine de Lyon*, 20 juin 1924, pp. 355-362).

— Comment étudier les troubles du langage ? (*Rapport au XXVIII^e Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française*, Bruxelles, 1^{er}-7 août 1924).

— J. FROMENT et P. RAVAUULT, Caractères distinctifs et formules phonétiques des dysarthries, des dysphasies et des aphasies motrices. — Le test des mots d'épreuve autorise-t-il le diagnostic de dysarthrie ? (*Communications au XXVIII^e Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française*, Bruxelles, 1^{er}-7 août 1924).

— J. FROMENT et P. SÉDAILLAN, L'épreuve de Lichtheim-Déjerine et la prétendue intégrité du souvenir des mots dans l'aphasie motrice pure dite anarthrie (*Idem*).

est tout aussi affirmatif. Jamais il n'a songé à mettre en cause son articulation. Il ne pouvait entendre les mots résonner distinctement dans son esprit, les y bien voir. Ainsi explique-t-il l'impuissance de jadis à parler et à écrire.

Non moins démonstrative est encore l'attitude de cet aphasique moteur qui, autrefois, tant intriguait Pierre Clark. Se refusant à suivre le mouvement des lèvres de son rééducateur, il ne voulait faire attention qu'aux sons prononcés devant lui.

Non, décidément, l'aphasie dite motrice n'est pas un trouble moteur, non plus que l'aphasie dite sensorielle un trouble sensoriel. Dans le premier cas, il y a *impossibilité d'évocation* ; dans l'autre, *impossibilité de reconnaissance*. Mais l'amnésie verbale, de modalité différente, toujours porte sur les leit motifs et les hiéroglyphes verbaux ou, si l'on préfère, sur les images auditives et visuelles verbales. Au degré près, l'amnésie de l'aphasique moteur type Broca reste comparable à celle qui parfois taquine ou chagrine le normal. Le premier a oublié plus de mots que le second et les a plus profondément oubliés ; on les lui remet plus difficilement en tête ; il lui faut un souffleur de meilleure composition. Ce sont les seules différences, en définitive, qu'il y ait entre eux.



L'aphasique moteur type Broca n'est pas seulement privé de ses moyens de communications avec l'extérieur, mais aussi du langage intérieur. *Qu'est-il advenu de cette intelligence sevrée de mots ?*

Un procès dans lequel des héritiers attaquaient la validité du testament d'un aphasique, procès dont le récit fut fait à la séance du 26 mars 1876 de la Société médico-psychologique, fut le point de départ d'une discussion sur l'état intellectuel des aphasiques, qui n'est pas encore close. Lasègue déclarait

que « l'aphasique est un être inférieur, infirme, impuissant à entrer en érection intellectuelle ». Trousseau qui en était, lui aussi, un peu trop convaincu, affirmait que « les aphasiques sont, pour l'intelligence, beaucoup au-dessous des autres hommes, surtout beaucoup au-dessous d'eux-mêmes quand la comparaison peut être faite ».

A l'encontre, plaidait le témoignage de Lordat, professeur de Physiologie à la Faculté de Médecine de Montpellier¹. Il avait toujours proclamé l'indépendance de la pensée et de la parole ; il avait même publié en 1820 des remarques sur l'atalie (plus tard dénommée aphasie), et il devint aphasique total en 1828, incapable de parler et d'écrire, de comprendre la parole comme l'écriture. Il guérit et, dans le cours de physiologie de l'année 1842-1843, il tira parti de sa propre observation. « Je me trouvai privé de la valeur de presque tous les mots, remarquait alors Lordat. S'il m'en restait quelques-uns ils me devenaient presque inutiles parce que je ne me souvenais plus des manières dont il fallait les coordonner pour qu'ils fussent une pensée... Je n'étais plus en état de recevoir les idées d'autrui parce que toute l'amnésie qui m'empêchait de parler me rendait incapable de comprendre assez promptement les mots que j'entendais pour que j'en pusse saisir la signification... Vous faites-vous une idée de la position morale d'un homme qui, par son état, est sans cesse en relation avec les hommes au moyen de la parole et qui, conservant toutes ses aptitudes mentales et tous ses besoins intellectuels accoutumés, se trouve séquestré de ses semblables... Car, ne croyez pas qu'il y ait le moindre changement dans les fonctions du sens intime. Je me sentais toujours le même intérieurement ».

Il maniait, affirmait-il, aussi aisément les notions abstraites,

1. GRASSET, Contribution clinique à l'étude des aphasies avec, en appendice, l'observation de Lordat et son travail sur l'aphasie (*Montpellier médical*, 1884, t. 52, pp. 42-46).

modifiait sans plus de difficulté le cours et l'ordre de ses idées. Mais faut-il le prendre au mot, ce pauvre Lordat ? La vacance de sa chaire escomptée, ne devait-il pas se défendre contre *l'invidia medicorum, l'invidia professorum* ? N'en percevez-vous pas les échos dans ses dires : « L'isolement mental dont je parle, la tristesse, l'embarras, l'air stupide qui en provenaient, faisaient croire à plusieurs qu'il existait en moi un affaiblissement des facultés intellectuelles. Cette erreur causa du chagrin à quelques-uns, de la satisfaction à quelques autres ».

Trousseau¹ connaissait fort bien l'observation de son collègue de Montpellier, de son contemporain, mais demeurait sceptique. « M. Lordat, disait-il, qui, en vertu de ses doctrines spiritualistes, croit à l'indépendance absolue de la pensée et de la parole... fournit lui-même la preuve de cette dépendance. Avant l'attaque d'aphasie qu'il éprouva en 1828, il improvisait admirablement ses leçons ; après la guérison de cette attaque, il fut désormais incapable non seulement d'improviser, mais même de professer de mémoire des leçons préalablement écrites ; il ne put jamais que les lire. Il est donc impossible de contester que, dans l'aphasie, l'intelligence soit profondément altérée ».

Imprudent Trousseau, pour nous faire admettre sa vérité, de preuves il renforce son argumentation. Du coup, il nous montre qu'il connaît assez mal ce dont il parle. Pour preuve irréfutable de déficit intellectuel, ne retient-il pas cet aveu de Lordat : « Je réfléchissais à la doxologie chrétienne : Gloire au Père, au Fils, au Saint Esprit, et il m'était impossible de m'en rappeler un mot ». Mais M. Trousseau, c'est à l'oubli des mots que tient l'impuissance de s'exprimer et de comprendre qui caractérise l'aphasie ! Qu'un aphasique ne puisse retrouver des

1. TROUSSEAU, *Cliniques Médicales de l'Hôtel-Dieu de Paris*, t. II, pp. 639-694.

formules verbales, cela va de soi. Quand on parle de diminution de l'intelligence de l'aphasique, il ne peut être question que de la pensée non verbale.

Lasègue, Trousseau, et Lordat en dépit de sa fâcheuse expérience, n'avaient de l'aphasie qu'une connaissance incomplète.

Tous les documents de cette époque et d'autres plus récents, avec leur équivoque, leur inextricable mélange d'erreurs et de vérité, sont pour le spécialiste averti documents de Glozel. Ce n'est pas des contemporains de Broca ; ce n'est même pas de 1883-1884, date des leçons mémorables de Charcot, mais bien des travaux de Déjerine, c'est-à-dire des environs de 1900, que datent les premières notions précises que nous possédions sur l'aphasie. Ajoutons qu'en 1906 la campagne de révision de P. Marie¹ incita les neurologistes à tout remettre sur le métier. C'est ce que fit, en 1908, la Société de Neurologie de Paris au cours d'une discussion mémorable². C'est ce que font encore de très rares pionniers qui, patiemment et lentement, continuent à faire la trace tandis que la plupart des neurologistes, de cette question par trop difficile, définitivement se détournent. Qui songerait à s'en plaindre ? Ce n'est pas dans les discussions où, comme feuilles rousses en automne, les idées indéfiniment tournent autour de ces centres fictifs, les positions prises — c'est dans le silence, dans le recueillement, dans la bienfaisante indifférence que la vérité vraie se trouve, celle qui définitivement le restera, la seule qui compte.

1. P. MARIE, Révision de la question de l'aphasie. La troisième circonvolution frontale gauche ne joue aucun rôle spécial dans la fonction du langage. — Que faut-il penser des aphasies sous-corticales (Aphasies pures) ? — L'aphasie de 1861 à 1866. Essai de critique historique (*Semaine médicale*, 23 mai, 17 octobre et 23 novembre 1906).

2. *Discussion sur l'aphasie*, Soc. de Neurologie de Paris, 11 juin, 9 et 23 juillet 1908 ; *Revue Neurologique*, pp. 611-636.

Pourquoi tant de philosophes continuent-ils à tirer argument de documents neurologiques périmés, aussi désuets que suspects ? Pourquoi, comme M. Teste, avec nous ne viennent-ils pas « raturer le vif » ? Déjà les *Maladies de la mémoire*, déjà *La vie inconsciente et les mouvements*, ces livres de Ribot qui vulgarisent nombre de faits controuvés ou inexactlyment interprétés, pour le neurologiste par trop datent. Non sans regret, il constate encore que les données ayant trait à l'aphasie, dont il est fait état dans *Matière et Mémoire*, ne résistent pas à la critique¹. Il est vrai que, sans aucune révision, elles subsistent depuis la première édition, ce dont tout scientifique s'étonne car il ne cesse, lui, de corriger et de remanier son texte.

Et pourtant, nous l'avons toujours dit, nous tenons pour définitive cette définition que Bergson nous donne de la mémoire motrice : « Elle n'a retenu du passé que les mouvements intelligemment coordonnés qui en représentent l'effort accumulé, elle retrouve ses efforts passés, non pas dans des images souvenirs qui les rappellent, mais dans l'ordre rigoureux et le caractère systématique avec lesquels les mouvements actuels s'accomplissent... Habitude plutôt que mémoire, elle joue notre expérience passée, mais n'en évoque pas l'image ».

Elle s'inscrit en faux cette remarquable définition contre le concept périmé des images motrices d'articulation dont tant de philosophes ne veulent pas se détacher, bien qu'il soit physiologiquement et phonétiquement inacceptable.

Mais revenons aux aphasiques. Frappé d'une hémiplegie

1. J. FROMENT, Des problèmes que pose la psycho-physiologie du langage : 1° Données et Eléments de vérification. Indication et Examen critique des solutions proposées ; 2° Les conceptions bergsoniennes, pour ce qui a trait au langage, cadrent-elles avec les données de l'observation ? (*Société de Philosophie de Lyon*, 28 octobre et 28 novembre 1926).

droite avec aphasie à 30 ans, Daniel Vierge¹, l'artiste bien connu, ne put récupérer ni l'usage de la main droite, ni la parole, ni la lecture. Il apprit donc à dessiner de la main gauche et entreprit l'illustration du *Don Quichotte*. Pour s'imprégner de couleur locale il visita même l'Espagne. Totalement incapable de déchiffrer ces hiéroglyphes, Daniel Vierge se fit lire page après page le texte qu'il illustra avec un pittoresque si vrai, une compréhension si personnelle et si fine. Et cependant, signatures et dédicaces, laborieux et maladroits dessins, à ce grand artiste soudain donnaient l'allure d'un malhabile enfant.

Il faut encore verser au procès en cours la singulière bévue du cuisinier aphasique que mit à l'épreuve Pierre Marie². « Je lui demandai, nous dit-il, un jour de me faire un œuf sur le plat. Nous nous rendîmes donc tous à la cuisine avec la surveillante qui devait remplir les fonctions d'expert... Il hésite un moment, commence par casser son œuf de façon fort maladroite et le vide dans le plat sans aucune précaution pour éviter de crever le jaune ; puis il met du beurre dans le plat, par-dessus l'œuf, saupoudre de sel et de poivre et met le tout au four. Passablement scandalisée de voir un cuisinier se tirer aussi mal d'une épreuve qui, pour une simple ménagère n'eût été qu'un jeu, la surveillante nous fit remarquer qu'il avait fait l'inverse de ce qui devait être fait. Inutile d'ajouter que le plat n'était nullement présentable ce qui ne parut pas émouvoir outre mesure notre malade. Ici, conclut Pierre Marie, il est bien évident qu'il ne s'agissait pas d'un trouble du langage mais d'une déchéance intellectuelle ».

Débarrassé de l'indésirable aréopage que dominaient la sil-

1. H. DUFOUR, Comment doser les troubles intellectuels de l'aphasie ? Observation de Vierge (*Soc. Méd. des Hôp. de Paris*, 19 octobre 1906, p. 977).

2. P. MARIE, *Semaine médicale*, 23 mai 1916, pp. 242.

houette intimidante du Maître et celle de l'impitoyable surveillante, le pauvre cuisinier — nous vous le demandons — ne se fut-il pas mieux acquitté de sa culinaire épreuve ?

Mais qui pourrait tenir pour intellectuellement indemne cet homme de 35 ans, blessé à Vauquois à la région pariétale gauche et aphasique moteur irréductible, que nous avons longuement suivi à Paris, à la Pitié, dans le service de Babinski ? Sa rééducation nous demanda une incroyable ténacité et une ingéniosité digne de Panurge, pour constater, après des mois, le plus maigre des résultats. Enfant ponctuel, bien sage, aux gestes stéréotypés, notre aphasique répétait correctement pendant la leçon les mots laborieusement acquis, mais ne tentait pas de s'en servir.

Employé au Bon Marché avant sa blessure, marié à une modeste employée, jamais il ne se fit souci de l'avenir de son ménage, ni ne chercha à s'utiliser. Sa femme travaillait, remplissait la cassette et lui se promenait, se prélassait et, à 35 ans, ayant le libre jeu de ses membres, le trouvait naturel. Il « bibelotait » mais s'énervait, s'agitait, ne pouvait rien faire de suivi... Fantasque, indifférent, il refusa d'aller voir ses parents qui venaient de perdre à la guerre deux autres fils. Sa femme l'y obligeant, il la laissa dans son compartiment et, boudant, se réfugia dans un autre. La même absence d'initiative qui enrayait les progrès de sa rééducation, on la retrouvait dans ses dessins soignés, assez habiles, mais de simple copie ; on la retrouvait dans son incurie. Quel effort fit-il pour tenter de se réadapter socialement ? Aucun. Petit fracturé du crâne, il était beaucoup plus taré intellectuellement que ne le sont ceux qui n'ont pas été aphasiques.

Voici d'ailleurs une femme qui, sans traumatisme, fut atteinte d'aphasie motrice. Son état n'en diffère guère. Retourneuse de photographie, elle n'a jamais essayé de reprendre le crayon, bien qu'elle fut apte à manier l'aiguille. Ayant laissé

chez sa mère le lit de sa fille et une valise, elle ne s'en soucie plus. Elle se laisse accaparer par un embusqué qui vit chez elle. Sa mère insiste pour qu'elle s'en affranchisse. Du doigt elle désigne un agent de police qui passe dans la rue. Elle veut faire entendre que c'est aux autres de prendre l'initiative de le déloger. Le Docteur Seglas, à qui nous l'avons conduite pour connaître l'impression d'un maître incontesté de la psychiatrie, a été — comme nous — frappé par son attitude mentale, son absence d'initiative, son négativisme mnésique. Il n'a pas mis en doute son déficit intellectuel.

Quelles conclusions tirer de ce long débat ? L'intelligence de l'aphasique n'est pas complètement indemne. Peut-elle être tenue pour juridiquement normale ? Question d'espèce.

Il faut se garder de prendre l'aphasique pour un dément même quand « sensoriel » il ne comprend ni parole, ni écriture et que l'incohérence de son langage en vraie « salade de mots » prête à confusion... Un pauvre emmuré de cette espèce, tragique souvenir, est traqué par sa femme excédée. Lettre après lettre, péniblement, il parvient au cours de la consultation à griffonner deux mots, « Bron... Mort... », desiderata de sa compagne, tout ce qu'il put faire comprendre.

Non pas dément certes, mais toujours plus ou moins diminué, eu égard à l'état antérieur, souvent peu, parfois beaucoup. C'est la diminution intellectuelle qui — nous l'avons montré — commande le pronostic, s'oppose à la récupération spontanée du langage, enraye les efforts du rééducateur, empêche la réadaptation¹. Il faut toujours prendre en mains, juridiquement, les intérêts d'un aphasique. Il est généralement

1. J. FROMENT, Du pronostic de l'aphasie traumatique consécutive aux plaies du crâne par armes à feu (*Lyon Chirurgial*, mai-juin 1916, pp. 434-447).

— La rééducation des aphasiques moteurs. Principes, procédés et résultats (*Paris Médical*, 1^{er} octobre 1921, p. 267).

incapable de dépister lui-même les manœuvres déshonnêtes, de comprendre les objections, de se défendre. On ne doit pas accepter à l'égale de toute autre sa signature, extorquée peut-être, et mise par lassitude au bas d'un texte mal déchiffré. Epave graphique : il s'agit parfois d'un seul mot qui puisse être écrit. Survivant exténué d'un grand naufrage, qu'il est un peu risible pour le neurologiste de voir tenu pour normal, parce qu'il porte, tenue correcte à peine élimée, le vieil habit de bonne coupe d'avant le désastre.

Est-il rien de plus significatif à cet égard que le témoignage d'Auguste Forel le distingué psychiatre et myrmécologiste suisse¹ qui, avec grand soin, relata son auto-observation ? L'aphasie motrice qu'il présenta en 1912, à 69 ans, ne fut que fort légère. Son inlassable activité intellectuelle ne se ralentit pas. Et pourtant, il n'hésita pas à se proclamer amoindri : « L'abandon de ma pratique médicale, de mes grands voyages et de beaucoup d'autres activités, écrit-il, me procure du temps pour équilibrer la lenteur forcée de mon travail, *nollens volens* ; tandis que la plupart de mes travaux pré-thrombotiques durent être écrits en grande hâte, entre divers surmenages qui ne me permettaient guère de révisions ni de correction de mes erreurs ou étourderies, ces dernières furent donc mieux améliorées qu'autrefois. Mais cela ne remplace guère les grandes lacunes ni les erreurs de mécanisme de ma pensée dont je souffre dès 1912 ». La netteté et la rigueur de l'analyse feraient ici douter de la conclusion, n'était la remarque suivante qui, en fait, surtout nous importe : « En lisant des lettres, souvent d'importants passages m'échappent ou j'interprète faussement le sens d'une phrase. En 1915, par exemple, je répondis à D... une lettre clairement signée par

1. A. FOREL, Auto-biographie subjective et inductive de troubles psychiques et nerveux après une thrombose du cerveau ou une apoplexie (*Progrès Médical*, 1927, pp. 79, 126-139, 1245-1246).

S... et je ne remarquai même pas ma confusion quand ma secrétaire me demanda si D... n'habitait plus à A... ».



D'intelligence plus ou moins diminuée, l'aphasique et plus spécialement l'aphasique moteur n'en pense pas moins. *Comment peut-il s'y prendre pour penser sans mot ?*

Lordat nous conte en ces termes comment il prit conscience de son aphasie. Un ami était venu prendre de ses nouvelles sans demander à le voir, crainte de l'incommoder. « J'ouvris la bouche pour répondre à cette politesse, nous raconte-t-il plus tard. La pensée était toute prête, mais les sons... n'étaient plus à ma disposition. Je me retourne avec consternation et je me dis à moi-même : *Il est donc vrai que je ne puis parler* (en italique dans le texte) ».

Excusez-nous, M. Lordat, ce n'est pas de vies romancées d'aphasiques que nous sommes en quête, mais bien de documents bruts. Non certes, vous ne vous parlâtes pas si bien, il ne faut pas nous en faire accroire. A lui-même, non moins qu'aux autres, l'aphasique moteur est incapable de parler. Dans l'oubli des mots gît son impuissance, c'est tout dire.

Le neurologue le plus compétent en matière d'aphasie, à l'audition du témoignage suivant n'a, par contre, rien à objecter. Le Docteur Saloz, nous dit Naville¹, jouissait d'une bonne santé lorsqu'il fut atteint subitement d'une aphasie totale, en mars 1911, à l'âge de 60 ans. L'aphasie motrice fut d'emblée complète, sans qu'il y ait eu ni vertige prononcé, ni paralysie, ni perte de connaissance. « Je n'eus — écrivit ultérieurement le Docteur Saloz — aucune discontinuité dans ma présence

1. F. NAVILLE, Mémoires d'un médecin aphasique (*Arch. de Psychologie*, mai 1918).

d'esprit et dans mes pensées, quoique les choses me parussent très changées ; je savais exactement ce que je voulais dire ; je me rendais très bien compte que mes sensations intactes avaient seulement perdu leurs instruments psychologiques d'expressions par les symboles du langage..., j'avais même l'impression que, si la mémoire des mots me manquait, celle des faits n'en acquerrait que plus de vitalité... Je sentis un grand bouleversement dans ma tête et je me sentis comme muré dans un sépulcre ».

Dès qu'on vint à lui, le Docteur Saloz désigna du doigt sa tempe gauche. Il montrait les centres du langage, qui siègent dans les circonvolutions cérébrales sous-jacentes (une vaste destruction sous-corticale s'était en effet produite dans la zone du langage ainsi que l'établit une autopsie, demandée par testament, qui fut pratiquée six ans plus tard, en 1917). Après avoir donné ainsi la preuve qu'il pensait anatomiquement et localisait bien sa lésion, le Docteur Saloz se dirigea vers son bureau. Il chercha divers papiers auxquels il tenait, les classa. Puis, par gestes impératifs, il fit comprendre qu'on avait oublié d'enregistrer deux bicyclettes et que, sans retard, on devait se mettre en règle. « Non seulement je ne pouvais rien dire, écrit-il plus tard, mais je n'avais rien à dire, en tant qu'expression de parole... J'avais perdu la mémoire du mot... il me restait le souvenir de la place qu'il occupait... Le sens, l'intuition du mot me restait comme le souvenir d'un écho lointain qui me rappelait la chose... J'avais mes idées, mes pensées, mes conceptions peut-être un peu modifiées, quand même, comme floues... J'ai le souvenir que tout me paraissait un peu tomenteux, un peu nuageux, comme dans un rêve ou plutôt un cauchemar... Souvent mes pensées me faisaient l'impression d'un champ inculte, non défriché, sur lequel j'aurais semé des idées incidentaires, épisodiques, de toute sorte, dont

l'enchaînement manquait de suite... ce qui donnait à mes conceptions l'impression de décousu, de haché, de fluctuant.

« Il y a des moments où j'avais le sentiment d'une espèce d'interférence ou d'une polarisation de mes idées, c'est-à-dire que leur choc me faisait l'impression, au lieu de me les éclairer, de produire au contraire dans leurs éléments une obscurité partielle... J'avais le sentiment à ce moment qu'il existait des espèces de lacunes, ou de trous passagers dans mes conceptions... souvent j'oubliais mes propres idées... ». Grande difficulté à saisir sa pensée, à la ressaisir, à retenir ses idées, à les manœuvrer. Ainsi peut-on résumer les constatations du Docteur Saloz. C'est bien en ceci que consiste le déficit intellectuel de l'aphasique quand il est minime.

Traduction de nos idées pour autrui, les mots pour notre pensée ne sont que fiches et classeurs. Elle est contrainte d'y recourir pour, en elle, se repérer. La pensée sans mots, c'est le bureau du savant qui rien ne classe. Son désordre n'est pas un de ces ordres subtils dont on ne comprend pas les raisons, c'est un désordonné désordre.

Donnons audience au dernier témoin. Ancien professeur d'hébreu et de syriaque, ce prêtre d'une rare distinction d'esprit fut aussi atteint d'aphasie dite motrice ; il n'en conserve que de la difficulté d'élocution. « La grande affaire, dit-il, ce sont les mots qui échappent... complètement... dans la brume... ils sont lointains... en peinant, on doit les atteindre... toujours on le croit ».

Cette impression — notons-le au passage — concorde avec celle de l'homme qui cherche un mot. Je l'ai sur la langue, affirme celui que ne l'a pas en tête. Sûr de son bibliothécaire de mots, il guette, les yeux sur la porte, le bruit de ses pas. C'est ce qu'on appelle avoir un mot sur la langue.

Les mots concrets, imagés, colorés, ainsi que ceux des mélodies, c'est ce que d'abord put appréhender et retenir

Dans son

PALAIS UNIQUE AU MONDE

la

Foire Internationale de Lyon

a réuni en 1929

LES PRODUCTEURS DE 25 NATIONS

LES ACHETEURS DE 54 NATIONS



LE PALAIS DE LA FOIRE DE LYON

est aussi un

LABORATOIRE D'IDÉES

Il a reçu successivement

Le Congrès de la Presse Latine

Le Congrès et l'Exposition Internationale du Lart

Le Congrès et l'Exposition Internationale du Bois

Le Congrès et l'Exposition pour l'Avancement des Sciences

Le Congrès et l'Exposition Internationale d'Hydrologie



RÉUNION DE PRINTEMPS 1931

MARS

POUR RENSEIGNEMENTS, RUE MÉNESTRIER, LYON



Mercier et Chaleyssin

MEUBLES

ET TOUT CE QUI CONCERNE LA DÉCORATION INTÉRIEURE

443 RUE PASTORELLI

NICE

4 RUE BOILEAU

LYON

l'aphasique professeur d'hébreu. Les petits mots, ceux que Bréal appelle les outils grammaticaux du langage « de, par, mais, donc, qui, et cœtera », véritables abstraiteurs de quintessence, longtemps furent pour lui sans prise.

Si l'esprit de l'aphasique adhère mieux au mot par le chant, c'est que le chant accuse les leit motifs verbaux. Les cordes du piano articulaire, nous l'avons dit, se mettent à vibrer et les touches, mécaniquement, se meuvent dès que, dans la tête, ces leit motifs verbaux égrènent leurs notes, les phonèmes. L'aphasique d'expression, dit moteur, ne les retrouve plus et, si on les lui souffle, aussitôt les oublie. Il ne peut ni les évoquer, ni les retenir. C'est ce qui, au silence, condamne un clavier articulaire en parfait état.

Son esprit aussi un peu mieux adhère aux mots par l'image. N'est-ce pas en mettant des mots sur les choses, en associant les images de mots aux images d'objets que l'enfant explorant le monde lentement le débrouille ? De ces associations primaires, la pensée ne sait pas s'affranchir. Pour l'aphasique comme pour le normal, la vue de l'objet garde valeur mnémotechnique. A quoi d'ailleurs l'aphasique, qui, à sa disposition, n'a plus les mots, s'accrocherait-il pour penser, sinon aux *images d'objets* ?



Le rôle des images dans la pensée est primordial. Aux métaphores, qui ne recourent-elles ? Elles émaillent le parler populaire et toujours fleurissent la langue poétique. Plus encore, elles foisonnent dans les poèmes,

du vierge, du vivace et du bel aujourd'hui.

Il n'est pas jusqu'à l'homme de science qui souvent de l'image ne s'aide. Il n'hésite pas à lui emprunter ses hypothèses de travail. La fusée à retardement, pour Vialleton, rend

assez bien compte des mutations brusques qui se firent en cours d'évolution, mutations d'une telle envergure — dit-il — qu'elles équivalent à des créations. Le philosophe lui-même, à la métaphore ne recourt-il pas, témoin Bergson et l'assimilation qu'il fait de la fonction du cerveau à celle d'un porte-manteau ?

Le cartésien, M. Teste, cette abstraction faite homme que « dans une ère d'ivresse de la volonté et parmi d'étranges excès de conscience de soi » engendra Paul Valéry, « dans une chambre où Auguste Comte avait passé ses premières années », M. Teste aux images, lui-même sacrifie. Incité à le vérifier par les judicieuses remarques d'une jeune femme très compréhensive, je n'ai pas compté moins de 35 métaphores empruntées au domaine des sens dans les phrases courtes et incisives que prononça M. Teste au cours de l'inoubliable soirée et dans celles qu'il consigna dans son Log-Book. Toujours au concret, il fait appel pour clairement exprimer le plus abstrait.

« Un homme qui cause sérieusement, écrit Emerson dans *l'Essai sur la nature*, s'il observe sur soi les phénomènes intellectuels saisira toujours une image matérielle plus ou moins lumineuse se dressant dans son esprit simultanément avec sa pensée et éclairant celle-ci ». Toujours, je ne sais. Plus volontiers je dirais : parfois. Et vous peut-être : exceptionnellement. On peut tous nous mettre d'accord.

Les images qui traversent notre pensée, pour la plupart sont incolores, indécises. Des trop quotidiennes images l'esprit a fait une algèbre. C'est à travers d'irréels schémas, en constant remaniement, qu'il accède à l'abstrait.

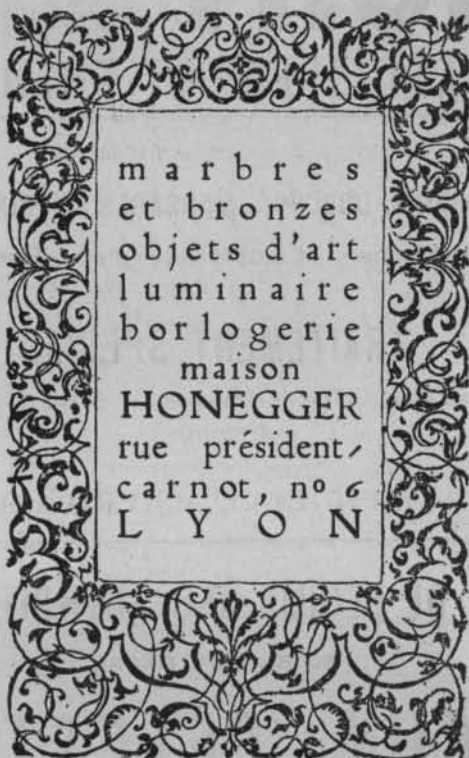
PHILATELIC-OFFICE

28, Passage de l'Hôtel-Dieu

LYON

VENTE ET
ACHAT DE

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS



= G O U X =

CHOCOLATIER

5, Rue Gasparin

B. 46-77

LYON

15, Rue d'Arbre-Sec

B. 48-24

VICHY

Reine

des

Stations Thermales

ETABLISSEMENT THERMAL

le mieux aménagé du monde entier

BAINS, DOUCHES, MASSAGES, PISCINES

Mécanothérapie - Electrothérapie - Radiothérapie

TRAITEMENT SPÉCIAL

*des maladies de Foie et d'Estomac — Goutte — Diabète
Arthritisme*

SAISON OFFICIELLE : d'AVRIL à OCTOBRE

EAU DE RÉGIME DES ARTHRITIQUES

BOIRE AUX REPAS

VICHY - CÉLESTINS

Bouteilles & Demi-Bouteilles

Hygiène de l'Estomac

Après le repas 2 ou 3

PASTILLES VICHY-ÉTAT

assainissent la bouche et facilitent la digestion

Dans une brume éternelle — emmêlés et confus — se présentent des spectres indistincts — les ombres d'images — nos idées.

L'esprit qui, du réel, s'est détourné pour plonger les regards dans cet antre — encore aveuglé par les voyantes couleurs, les jeux d'ombres violents, l'éclat scintillant des concrètes images — absolument rien ne distingue. C'est le royaume des images éteintes, des formes vides, des velléités. C'est le royaume des ombres, vous dis-je.

Du brouillard, par instant, quelque forme vague se détache. Au cours d'une lente gestation, l'esprit lui a insufflé un peu de vie, un semblant de nerfs, de chair et d'os. Faiblement colorée, elle tranche cette image sur l'universelle grisaille. Vaguement on l'aperçoit. Mais précaire demeure son existence tant qu'en elle l'esprit n'a pas transfusé le sang noir des concrètes images, tant que par la parole ou la plume, dans le monde des vivants, bien viable, il ne l'a lancée.

Mais cet esprit, qu'est-il ? Un des principes premiers que, force, nous nommons, sans plus savoir. Il commande aux ombres d'images comme aux atomes commande l'attraction.

*

Si votre esprit de schémas ne déborde, pourquoi toujours, de vos gestes, quelques formes arrondissez-vous, quelque autre, dans l'air, esquissez-vous, ou d'autres encore exercez-vous ?

Pour un homme qui, comme M. Teste, a tué la marionnette, combien d'autres ne cessent de gesticuler ! Combien en est-il encore qui, du bout de leur canne, à terre, sur les quais, toujours quelque dessin esquissent ? Insatisfaits du mot — traduttore, traditore — ils mettent en tête-à-tête leur interlocuteur et leur schématisante pensée.

Et maintenant, tentant l'impossible, *mettons en scène* la minuscule *clairière du Conscient* au centre de l'inexplorable jungle, de l'Inconscient — et tout le mouvement de l'être intérieur.

Selon le climat de l'heure, elle encadre cette clairière des scènes qui étrangement contrastent. Sous un ciel radieux, c'est une faune claire et gracieuse qui dans la joie de la lumière bondit. Sous le ciel de suie, c'est un séjour de crainte et d'anxiété où rôdent des indésirables au pelage sombre.

Singulier mimétisme. Flore, faune et végétation de la clairière toujours sont couleur du temps. Si peu qu'il varie, c'est une autre faune qui sort des sombres futaies ; c'est une autre végétation qui, dans la clairière, l'accueille. La vie y est donc régie par un déterminisme étroit. Ne serait-elle pas sous la dépendance du climat intérieur ?

Mais, quelle météorologie singulière règle les variations du dit climat ? Aucune saison. Qu'il s'agisse de ce que l'on dénomme printemps, été, automne ou hiver de la Vie, les mêmes sautes de vent imprévisibles se produisent.

Climat intérieur déterminant, disions-nous. Climat intérieur déterminé n'est-il pas plus exact ? Dans la clairière féerique, n'est-ce pas la faune et la végétation qui font la couleur du ciel ? La mainmise sur elles le Maître des lieux y fait pluie et beau temps. La jungle, par contre-coup, subit sa loi. Toute espèce durablement et effectivement refoulée, assez rapidement s'éteint. Mais vivace elle subsiste, dès qu'à pas de loup vers la clairière elle a pu parfois se glisser.

Sur un signe du Maître dit Intelligence, une faune accourt, une autre fuit, cependant que toute nuée s'évanouit ou que le ciel s'assombrit.

Tant que devant sa hutte, joyeusement flambe le feu et toute droite monte la flamme, de calme et de paix l'atmosphère de

la clairière reste imprégnée. Mais la flamme du feu, que Raison on nomme, étrangement se démène quand furieuses grondent les tourmentes de la Sensibilité. Alors le feu de la Raison tout à fait raisonne. Ce n'est plus qu'épaisse et noire fumée.

Clairière féérique, disions-nous. Mais non, clairière folle. Voyez ce qu'il advint.

En antropomorphe, le démiurge s'est mué, victime d'une involution singulière. Le feu de la Raison soigneusement — au nom de la raison — il vient de l'éteindre. Puis dans la clairière tous les félins il convia. Tous ces maux, pensait-il, venaient de ce que, dans la jungle, il avait refoulé ces indésirables.

Quelle puérité ! Comme si un être complexe pouvait, sans de constants refoulements, réaliser l'une de ses contradictoires. Ce n'était pas d'avoir trop, c'était d'avoir trop mal refoulé qu'il souffrait. Si démiurge soit-il, il doit vouloir ce qu'il veut et non tergiverser toujours. Et sottement il s'est accusé de cette imprudente prudence, de ce crime nécessaire et impardonna-ble, paraît-il, le Refoulement.

Le voici donc au milieu des félins, à quatre pattes, qui se met à hurler avec les loups. Bénévolement, il s'offre aux griffes et aux gueules de l'inquiétante ménagerie que dans la clairière il attira. Déraison suprême, pour fuir son ombre qui soudain l'épouvante, dans la gueule béante d'un fauve il se précipite.

Alors, dans la clairière, d'incohérentes saturnales se démènent. Le désordre, pour toujours, y semble installé. Ce qui une fois dans la clairière s'accrédite, désormais l'assiégera. Le vrai maître de ces lieux, ce n'est pas la faune, ce n'est pas le climat, ce n'est pas celui qui, pour le maître passe, c'est l'Habitude, c'est elle qui, en fin de compte, tous les mène.

Avec le vent de la Sensibilité, le décor change, le faux anthropomorphe se redresse. A peine a-t-il ébauché un geste de

commandement qu'aussitôt prennent fin ces effroyables saturnales que seul eût pu rendre Peter Brueghel l'ancien — celui auquel l'on doit l'ahurissante *Margot l'enragée*. Et soudain, dans la clairière, le calme renaît...

*

Tout ceci, cela s'entend, n'est que rêverie. Mais comment avec des mots qui toujours disent oui ou non, toujours affirmement plus qu'ils ne savent, peindre avec ses contradictoires et ses contrastes cette pensée qui tout enregistre et tout emmêle : les démarches de notre raison, les fluctuations de notre sensibilité et jusqu'aux plaintes de nos viscères ?

Elle est déterminée, cette pensée, certes, mais surtout par les habitudes qu'elle a tolérées, par celles qu'elle s'est laissées prendre. Plus que de toute autre, c'est d'elle-même qu'elle est fille et esclave, la pensée, cette jeune fille bien moderne.

A ceux qui autrement se la représentent, simplement je répondrai : elle est ceci et son contraire, elle est tout, elle n'est rien. La pensée, c'est Protée.

Vous n'avez pas oublié dans quels termes, au IV^e livre de *l'Odyssée*, Homère nous dit comment Ménélas contraint Protée à lui livrer ses divins secrets.

Le Vieux de la Mer a l'art d'échapper aux consultations importunes. Enlacé par les bras de Ménélas et de ses solides compagnons, en une succession de monstres épouvantables il se change. Impavides, Ménélas et ses compagnons maintiennent le récalcitrant consultant. Protée, enfin, reprend sa forme première — il accepte la consultation.

Bienheureux Ménélas ! Celle que nous voulons interroger, la Pensée, est plus protégée que Protée : elle est femme. Sans effort, elle réussit l'impossible paradoxe d'être dans les modes qu'elle adopte, dans son esprit, dans son cœur, toujours dif-

T. S. F.

VISITEZ LES MAGASINS DE

Radio-Rhône

4, avenue Félix-Faure

(ANGLE AVENUE JEAN-JAURÈS)

Vous y trouverez :

Tout ce qui concerne la **T. S. F.**

Le Matériel des

Etablissements GRILLET d'Annecy

les appareils les plus perfectionnés

Postes-valises les plus réduits

**Spécialiste de postes
à ondes courtes**

Installations complètes sur cadre
à partir de 1.600 frs

Remise 10% à MM. les Etudiants

Etudiants

Chics et Élégants

HABILLEZ-VOUS

CHEZ

FELIX

TAILLEUR

74, rue de l'Hôtel-de-Ville

LYON

TÉLÉPHONE FRANKLIN 31-50

**Bronzes et Appareils
d'éclairage électrique**

Ancienne Maison Constant SÈVE

HÉBRARD

2, Quai Tilsitt, 2

LYON



Au Bas de la Reine

15, rue de la République — LYON

TÉLÉPH., B. 37-29

BAS DE SOIE

BAS DE FIL

Tous les Bas pour le Soir, la Ville et les Sports

blanc & demilly

rue grenette, 31

le portrait par la photographie
lyon

Rendez-vous des Etudiants

AU

CAFÉ ROYAL

LYON - 50, rue de la République - LYON

férente et toujours la même. Elle ne cherche ni à nous épouvanter, ni à nous fuir ; mais toujours se montre telle que nous la voulons voir, telle que nous l'attendons. Telle qu'elle est dans le secret ? Jamais.

Et vous voudriez tenir compte de constatations fondées sur l'introspection directe, voire sur la rétrospection interne ?

Permettez du moins de sérieux recoupages avant de proclamer leur existence légale. Dispense-t-on jamais de faire des preuves en droit, un témoignage d'où qu'il vienne ? Mis en présence des affirmations du plus distingué, du plus irréprochable, le doute systématique n'est-il pas un devoir pour le neurologue, comme pour le juge, comme pour l'avocat ?

Que ceux que découragent les réelles difficultés de cette enquête regagnent en paix leurs laboratoires qui, à cette rentrée des Facultés — grâce à l'Institut Rockefeller — plus grands s'ouvrent. La belle inconnue, la pensée, qui — à lever son voile se refuse — en a déjà pris le chemin. Quelle précieuse laborantine, cette anonyme !

J. FROMENT,

Professeur de Pathologie Interne.

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 1929-1930

PAR

M. CLÉMENT VANEY

Professeur à la Faculté des Sciences

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Le développement de l'Université de Lyon a continué à s'affirmer pendant l'année 1929-1930 par son extension, soit sur place, soit à l'extérieur et par la progression bien marquée du nombre des étudiants qui s'est élevé à 4.658, alors que l'année dernière il était de 4.118.

Dans ce rapport nous résumerons la vie intérieure de l'Université, de son Conseil, des Facultés qui la composent et des organismes qui s'y rattachent. Nous signalerons les manifestations de sa vie extérieure en insistant sur les rapports avec les Universités étrangères.

I. — VIE INTERIEURE DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'Université. — Le Conseil de l'Université a eu à déplorer la perte de M. Pierre Villard qui, en qualité de Membre non universitaire du Conseil et de Président des Amis de

l'Université, a rendu de signalés services à l'Université ; il en a été un de ses bienfaiteurs.

M. le doyen Grignard étant de droit membre du Conseil, la Faculté des Sciences a nommé comme nouveau délégué M. Vaney.

Le départ de M. Waltz pour Montpellier a nécessité son remplacement au Conseil de l'Université. La Faculté des Lettres a confié ce mandat à M. Doucet.

M. le doyen Lépine a été élu vice-président et M. Vaney secrétaire du Conseil.

Le Conseil a adressé ses plus vives félicitations à M. le doyen Jean Lépine pour sa nomination de Correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, section philosophie.

La situation budgétaire de l'Université s'est sensiblement améliorée. Le budget est maintenant non seulement en équilibre, mais il présente un léger excédent de recettes, soit au budget primitif, soit au budget additionnel.

Le budget primitif a été établi comme suit :

Recettes	4.554.250 »
Dépenses	4.551.700 91
	<hr/>
Réserve	2.549 09

Au budget additionnel les prévisions ont été arrêtées de la manière suivante :

Recettes	6.598.617 53
Dépenses	6.580.453 36
	<hr/>

laissant un disponible de..... 18.164 17 ;

cette réserve correspond à un très faible pourcentage par rapport au montant total du budget.

Cette situation financière, quoique bien meilleure que celle

des années précédentes, n'a pas permis de donner satisfaction à de légitimes demandes qui ont été formulées. C'est ainsi que la maîtrise de conférences de géologie a dû être provisoirement supprimée et remplacée par un poste de chef de travaux.

M. Pierre Villard a légué à l'Université une somme de 20.000 fr. sans affectation spéciale, ainsi que son importante bibliothèque d'économie politique.

M. F. Fériet a bien voulu assurer à l'Université le traitement d'un agrégé d'urologie pour une période de neuf ans.

M. le Recteur a reçu un don anonyme de 5.000 fr., qui a permis aux laboratoires de la Faculté des Sciences de faire l'acquisition de publications scientifiques jugées utiles et ne faisant pas double emploi avec celles de la Bibliothèque universitaire.

Le Conseil de l'Université a accepté avec reconnaissance ces diverses donations et exprime toute sa gratitude aux généreux donateurs.

★

Faculté de Droit. — La Faculté de Droit a été éprouvée par un deuil cruel en la personne de M. le professeur Emile Bouvier qui, depuis 34 ans, enseignait à Lyon. Après avoir été le premier titulaire de la chaire de sciences financières et de législation française des finances, il avait occupé la chaire de droit administratif, enseignement dont il était un des représentants les plus qualifiés.

« Avec Bouvier, dit M. le doyen Josserand, c'est un grand laborieux, c'est un travailleur acharné qui disparaît ; son esprit juridique s'était exercé sur toutes les disciplines ; si grande était son activité et si encyclopédique sa science qu'il est bien peu de branches du droit ou même, plus généralement, des sciences sociales, qui aient échappé à sa curiosité ». Aussi son enseignement s'exerçait non seulement à la Faculté de Droit, mais encore à l'École de Commerce et à l'École de préparation

coloniale. Il avait même assuré, pendant un certain temps, un cours de droit administratif à la Faculté de Droit de Grenoble.

M. le doyen Josserand remarque que l'instabilité devient décidément la fâcheuse caractéristique de la situation du personnel enseignant. Dès le début de l'année scolaire trois départs se sont produits : M. l'agrégé Levet a rejoint la Faculté de Droit de Grenoble ; M. Morel, chargé de cours, a renoncé à l'enseignement, et M. Husson, également chargé de cours, a été dirigé vers la Faculté de Droit de Poitiers.

Heureusement ces vides ont été aussitôt comblés, d'abord par le retour de M. l'agrégé Jacques Lambert, qui bénéficia pendant deux années d'une bourse de la fondation Rockefeller, et qui était précisément suppléé, pendant son séjour aux Etats-Unis, par M. Morel ; ensuite par la nomination de deux jeunes agrégés de la section historique, MM. Falletti et de Laplanche, le premier remplaçant M. Levet, le second continuant l'enseignement de M. Husson.

M. Falletti vient d'être titularisé dans la chaire de droit romain, qui fut illustrée pendant si longtemps par M. Charles Appleton et qui, depuis la retraite de ce Maître, était demeurée sans titulaire.

Malgré ces nombreux changements dans le personnel, les enseignements ont fonctionné normalement et certains établissements annexes se sont même développés.

L'Institut pratique du droit a pris une ampleur nouvelle avec la création d'une section comptable, dont les exercices sont suivis par les candidats au titre d'expert-comptable.

La bibliothèque de droit comparé comporte maintenant une section de droit criminel comparé que dirige M. le professeur Garraud.

La Faculté de Droit collabore, à partir de cette année, au nouvel Institut de science financière et d'assurances, qui vient d'être créé sur l'initiative de la Faculté des Sciences.

Le nombre des étudiants ayant fait acte de scolarité est de 964, parmi lesquels 110 de l'École de Beyrouth, filiale de la Faculté.

★

Faculté de Médecine. — La Faculté de Médecine a perdu cette année deux de ses Membres qui, après de longs services, lui demeuraient attachés par les liens de l'honorariat et par le souvenir qu'ils avaient laissé : le professeur Louis Bard et le D^r Eugène Devic, agrégé libre.

« Le professeur Bard, écrit M. le doyen Jean Lépine, est une des plus hautes figures de la médecine lyonnaise depuis la fondation de la Faculté. Son extraordinaire intelligence, l'étendue de sa formation scientifique et les qualités de son caractère ont fait de lui un des grands médecins de notre époque. Il fut, en outre, un de nos Maîtres les plus connus et les plus respectés à l'étranger. Après avoir occupé pendant vingt ans la chaire de clinique de l'Université de Genève, il avait inauguré, après la guerre, la clinique de Strasbourg où il était resté quatre ans, jusqu'au moment où il revint terminer sa carrière parmi nous ».

Le D^r Devic était un des meilleurs élèves du Professeur Raymond Tripier, dont il fut longtemps le collaborateur.

M. le professeur Hugounenq, doyen honoraire, a atteint cette année l'âge de la retraite. « On lui doit en toute justice, dit M. le Doyen, la prospérité actuelle de la Faculté. Si l'administration paternelle et bienveillante de M. Lortet a, pendant les trente années de son décanat, habitué à leur Faculté les Lyonnais qui n'avaient connu jusque-là que la renommée de leurs Hospices, c'est M. Hugounenq qui fit de la Faculté ce qu'elle est. Fonctionnaire plus scrupuleux qu'aucun autre, il joignait à une rare élévation morale les dons d'un esprit scientifique de premier ordre. Il est un grand savant qui, pendant quinze ans, a consenti à sacrifier ses recherches à l'avenir de son œuvre à

la besogne souvent difficile de l'administration. Par sa volonté, par sa courtoisie, par son exemple surtout, il a rehaussé la valeur de notre enseignement, conquis en notre faveur la haute estime des autres Universités françaises et de l'étranger ». M. Hugounenq a été remplacé par un de ses meilleurs élèves, M. Gabriel Florence.

M. Rochet, professeur de clinique urologique, a été aussi atteint par la limite d'âge. « Il fut, dit M. le Doyen, l'un des premiers Maîtres de sa spécialité et a formé des élèves qui lui demeurent reconnaissants de la solidité de son enseignement et de l'originalité de ses conceptions ». M. Gayet lui a succédé dans la chaire de clinique urologique.

M. Barral, professeur sans chaire, est aussi arrivé à la retraite après de longues années de précieux services.

M. Chevalier, agrégé de physique, a été nommé professeur titulaire à la nouvelle Faculté de Médecine de Marseille.

MM. Trillat, Garin et Dunet, les deux premiers à fin d'exercice, le dernier en mission au Caire, ont été remplacés par MM. Eparvier, Morenas et Guilleminet. M. Cibert a été nommé agrégé d'urologie, place créée grâce à la générosité de M. François Férier. MM. Rochex et Chambon ont occupé les places d'agrégés laissées vacantes par MM. Barral et Florence.

M. le professeur Bérard a été promu à la distinction de Commandeur de la Légion d'honneur.

Sous l'instigation de la Faculté de Médecine, le Conseil de l'Université a proposé au Ministère diverses créations : celle d'un Institut universitaire de médecine du travail, celle d'un enseignement permanent de pathologie exotique subventionné par la Chambre de Commerce, et une chaire de prophylaxie et traitement de la tuberculose à constituer avec le concours du Ministère de la Santé publique.

L'Institut universitaire de la médecine du travail serait à la fois un institut de recherches scientifiques, un institut d'en-

seignement pour le perfectionnement des médecins, qui désirent exercer dans les cités industrielles ou dans des usines, et un institut social, où les industriels et les travailleurs pourront trouver le concours de médecins spécialisés et la documentation relative à la médecine du travail.

Afin de compléter le nouveau centre médical établi à Grange-Blanche, la Faculté de Médecine envisage le rattachement à l'Université de l'Ecole modèle d'Infirmières et de Visiteuses.

L'installation de la Faculté de Médecine dans ses nouveaux locaux s'est faite à la date prévue, malgré les difficultés ouvrières qui ont compliqué les travaux au cours de cet été.

La construction de ces vastes bâtiments et leur aménagement intérieur, ainsi que le transfert et l'installation définitive des laboratoires dans la nouvelle Faculté de Médecine n'auront demandé que deux années ou plus exactement 28 mois. C'est un record de rapidité et le résultat d'une prodigieuse activité qui font honneur à ceux qui ont assumé la direction des travaux. Les félicitations les plus vives doivent être adressées à M. le doyen Jean Lépine et à ses collaborateurs du Comité de direction : M. l'architecte Bellemain, M. Ennemond Bizot et M. le professeur Policard. MM. les Entrepreneurs doivent être félicités aussi pour la si rapide exécution des travaux.

Le nombre total des étudiants ayant fait acte de scolarité est de 1842.

★

Faculté des Sciences. — La Faculté des Sciences a eu à déplorer la disparition de deux de ses anciens professeurs : M. Le Vasseur, professeur de calcul différentiel et intégral, qui avait dû, il y a trois ans, demander sa mise à la retraite pour raison de santé, et M. Théodore Vautier, professeur honoraire de physique, dont le nom se perpétuera, au titre de bienfaiteur, par la fondation qu'il avait instituée de son vivant en faveur du Laboratoire de Physique.

M. le professeur René Kœhler vient d'être atteint par la limite d'âge. Ses beaux travaux sur les échinodermes lui ont acquis une réputation mondiale et une haute notoriété scientifique que l'Académie des Sciences a consacrée en le nommant Correspondant de l'Institut. Vous permettrez à celui qui a été son élève et son collaborateur de rendre le plus juste hommage de profonde gratitude qu'il doit à ce Maître si apprécié, aux côtés duquel il est resté pendant trente-cinq ans. C'est pour lui un grand honneur, mais aussi une lourde charge, de succéder à un tel Maître qui a si brillamment illustré la chaire de zoologie.

La deuxième chaire de zoologie, dont M. Vaney avait bénéficié à titre personnel, a été transformée en une deuxième chaire de physique, qui a été attribuée à M. Déjardin. La maîtrise de conférences de physique devenue vacante a été transformée en une maîtrise de conférences de zoologie, à laquelle vient d'être nommé M. Sollaud, maître de conférences à l'Université de Rennes.

M. Doncieux, assistant de géologie, a été nommé chef de travaux, et M. Darest de la Chavanne est devenu assistant de géologie.

M. le doyen Grignard a été nommé docteur « honoris causa » de l'Université de Bruxelles et membre associé ou correspondant des Académies des Sciences de Cracovie, de Bruxelles et de Bologne.

M. le professeur Meunier a été promu Officier de la Légion d'honneur. L'Académie des Sciences a décerné le prix Hébert au Professeur Déjardin et le prix Thore au Professeur Douin.

Le certificat de chimie et de géologie agricoles a été remplacé par un certificat de chimie biologique à portée plus générale et qui répond aux besoins d'un plus grand nombre d'étudiants.

Un certificat de physique supérieure a été créé. Il est con-

A 2 MINUTES DE
P. L. M., Lyon-St-Paul à la Demi-Lune
Tramway, Ligne N° 5
F. O. L., Lyon St-Just à la Demi-Lune

—♦♦♦—
PENSION DE FAMILLE
SPÉCIALEMENT POUR MESSIEURS

EAU COURANTE, SALLE DE BAINS, ÉLECTRICITÉ
JARDIN, SALLE D'OMBRAGE, PRÉAU, CUISINE SOIGNÉE
ENTRETIEN DU LINGE ET DES VÊTEMENTS

14, avenue de la République
● LA DEMI-LUNE ●



Royal-Hôtel

Place Bellecour

LYON



120 chambres

60 salles de bains



TÉLÉPHONE

réseau dans toutes les chambres

NOS ANNONCIERS

- BAS DE LA REINE (Au), 15, r. de la Rép., Lyon. Tél.
- BLANC ET DEMILLY, Portraits, 31, rue Grenette, Lyon.
- CAFE ROYAL, 50, rue de la République, Lyon. Tél. F. 01-73.
- CAMUGLI, Lib. méd., 6, r. de la Charité, Lyon. Tél. F. 24-49.
- CONTI-GANCEL, Automobiles, 180, avenue de Saxe, Lyon.
Tél. V. 51-61.
- FÉLIX, tailleur, 74, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. Tél. F. 31-50.
- FOIRE INTERNATIONALE DE LYON, Hôtel de Ville, Lyon.
- GERMAIN, Papiers peints, 86-88, Grande Rue de la Guillotière,
Lyon. Tél. V. 24-96.
- GOUX, Chocolaterie, 5, rue Gasparin, Lyon. Tél. F. 46-77.
- GRANDES CAVES DE LYON, 34^{bis}, avenue Lacassagne, Lyon.
Tél. V. 16-88.
- HEBRARD, Ap. d'éclairage, 2, q. Tilsitt, Lyon. Tél. F. 02-11.
- HONEGGER, Objets d'art, 6, rue Président-Carnot, Lyon. Tél.
F. 41-89.
- JOSETTE MATHIS, Haute Couture, 48, rue de la République,
Lyon. Tél. Franklin 03-25.
- LA GRANDE MAISON, pl. de la Rép., Lyon. Tél. F. 15-62.
- LUGDO (Etablis.), Ressemelages, 7, cours Lafayette, Lyon.
- MAISON MODELE, Vêtements, 92 à 104, rue Moncey, Lyon.
- MERCIER ET CHALEYSSIN, Meubles, 4, rue Boileau, Lyon.
Tél. V. 21-49.
- PENSION DE FAMILLE, 14, avenue de la République, Tassin-
la-Demi-Lune.
- PETIT PARIS (au), Lingerie, 9, place des Jacobins, Lyon.
Tél. F. 28-05.
- PHILATELIC-OFFICE, Timbres, 18, p. Hôtel-Dieu, Lyon.
- RADIO-RHONE, 4, avenue Félix-Faure, Lyon.
- ROYAL-HOTEL, place Bellecour. Lyon. Tél. F. 57-31.
- VICHY-CELESTINS, Eau de régime.

sacré essentiellement à l'étude de la physique moderne et de l'astrophysique, qui ont pris une si grande importance dans ces dernières années.

La Faculté des Sciences a demandé aussi la création d'un certificat d'études supérieures de mécanique expérimentale, qui aurait pour but de donner les compléments de mécanique indispensables aux futurs ingénieurs désirant faire leur carrière dans la construction automobile ou aéronautique. Le développement du programme de cet enseignement serait assuré par l'Ecole centrale lyonnaise en tant qu'Institut des Etudes supérieures de physique industrielle rattaché à la Faculté des Sciences.

« L'innovation la plus importante, dit M. le doyen Grignard, est la création d'un Institut de Science financière et d'Assurances, qui viendra combler heureusement une lacune fort importante de l'enseignement technique en France. Il n'existait, en effet, jusqu'à présent, en France, aucun enseignement systématique et complet pour la formation des actuaires indispensables à tous les organismes financiers, qui s'occupent de la création et de la conservation des richesses: sociétés d'assurances, banques, grandes sociétés industrielles ou commerciales, services financiers de l'Etat ». Ce nouvel Institut comporte une série d'enseignements mathématiques, juridiques et économiques. Il a été créé en liaison avec la Faculté de Droit et à l'instigation d'un ancien étudiant de notre Université, M. Weber, directeur de « La Nation » et président du « Groupement syndical de documentation professionnelle ». Sa bonne marche est assurée, d'une part par une fondation Auguste Cournot, créée par les grandes Sociétés d'assurances, et chargée de pourvoir aux besoins matériels et, d'autre part, par un Conseil d'Administration où figurent à côté du Recteur, des Doyens et des Professeurs des Facultés des Sciences et de Droit, des Directeurs de grandes Compagnies d'assurances.

M. le professeur Eyraud a bien voulu en assumer la direction avec comme collaborateurs : MM. Berthier, Dumarchey, Hiquily, Lévy et Perroux. Il n'est pas douteux que cet Institut solidement organisé ne soit appelé à rendre de grands services par les étudiants diplômés qui en sortiront chaque année.

Le laboratoire de biologie marine de Tamaris continue à prospérer sous l'active et accueillante direction de M. le professeur Cardot. Il a heureusement été favorisé de crédits spéciaux, qui lui ont permis de développer son outillage et d'assurer son fonctionnement normal. De nombreux travailleurs l'ont fréquenté cette année.

La progression du nombre des étudiants de la Faculté des Sciences, déjà signalée dans les deux années précédentes, s'est accentuée pendant cette année, élevant à 1.089 l'effectif scolaire. L'augmentation a porté sur les certificats supérieurs, mais surtout sur les immatriculations, en raison du nouveau statut de l'Ecole centrale lyonnaise devenue Institut des Etudes supérieures de physique industrielle.

M. le doyen Grignard note à ce sujet l'apport très important à la Faculté des Sciences des Instituts d'Enseignement technique supérieur qui lui sont rattachés. Les Ecoles de chimie industrielle et de Tannerie comptent un total de 227 élèves, auquel s'ajoutent 211 élèves inscrits à l'Ecole centrale lyonnaise.

Cette extension du côté des sciences appliquées n'a pas détourné la Faculté des Sciences de son rôle primordial. Elle continue à être un important centre de recherches scientifiques et de préparation aux agrégations de l'ordre des sciences.

15 diplômes d'Etudes supérieures ont été délivrés. Le doctorat ès-sciences a été obtenu par six candidats, dont deux pour les sciences physiques : MM. Iliesco et Liou-oui-Taο, et quatre pour les sciences biochimiques ou naturelles :

MM. Chambon, Couture, Enselme et Tronchet. Un seul diplôme d'ingénieur-docteur a été décerné à M. Vélon, ingénieur-chimiste. Enfin, 11 thèses de doctorat d'Université ont été soutenues avec succès.

★

Faculté des Lettres. — Cette année a été attristée par le décès de M. Léon Clédat, doyen honoraire, qui, « entré à la Faculté en 1876, ne la quitta, ainsi que le dit M. le doyen Ehrhard, qu'à la veille de sa mort, car après sa mise à la retraite il lui continua son utile collaboration en faisant un cours complémentaire que n'interrompit même pas la maladie qui l'emporta. Il avait exercé le décanat pendant trente-trois ans. A ce mandat il joignit celui de délégué des Facultés des Lettres au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Dans cette haute assemblée il défendit avec vigueur et succès les intérêts des Universités des départements. Son autorité scientifique, solidement établie sur son enseignement, se propageait au loin par ses ouvrages et par la *Revue de philologie française*, sa création ».

L'enseignement de la philosophie a été profondément modifié par suite de la mise à la retraite de M. Goblot, professeur d'histoire de la philosophie et des sciences, et le départ pour Aix de M. Segond, professeur de philosophie. La Faculté s'est séparée avec regret de ces deux Maîtres dont l'action avait été féconde. M. Goblot a été remplacé par M. Wahl, M. Segond par M. Souriau dont il est allé occuper la chaire à Aix.

Un Maître de grande valeur, M. Fabia, correspondant de l'Institut, professeur de philologie, vient d'être frappé par l'impitoyable loi de la limite d'âge, après avoir enseigné pendant 38 ans dans notre Université. « Sa longue carrière, écrit M. le Doyen, fut remplie jusqu'au bout par une activité vigoureuse, alerte, juvénile. Le plus récent de ses ouvrages, une

étude sur la Table Claudienne, le montre aujourd'hui comme hier dans l'entière plénitude de son talent, dans la force intacte de sa claire intelligence. Ses lecteurs ont le sentiment qu'ils suivent un guide infallible, protégé contre toute erreur par une méthode impeccable et par les inépuisables ressources de son érudition. Ses étudiants avaient en son savoir une confiance absolue, en même temps que, touchés par des preuves constantes de son dévouement à leurs intérêts, ils lui portaient une affection reconnaissante ».

M. Loret, chargé de cours d'égyptologie, atteint aussi par la limite d'âge, a dû cesser son enseignement qui avait formé de brillants disciples. Son héritage a été recueilli par M. Henri Gauthier, secrétaire général des antiquités au Caire.

M. Waltz, professeur de littérature latine, a obtenu, pour raison de santé, son transfert à Montpellier par voie de permutation avec M. Fargues, maître de conférences de littérature latine.

M. Carré, professeur de littératures modernes comparées, appelé à l'Université royale du Caire pour y occuper la chaire de littérature française, a été suppléé à Lyon par M. Bedarida, agrégé d'italien, docteur ès lettres.

La chaire de sanscrit et de grammaire comparée reste inoccupée depuis le départ de M. Renou. M. Yon s'est chargé d'une partie de cet enseignement.

M. Ehrhard a été renouvelé dans son mandat de doyen et M. Kleinclausz dans celui d'assesseur.

M. le professeur Germain de Montauzan a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Un prix a été décerné par l'Académie française à M. Carré pour sa biographie de Stevenson, un autre à Mlle Villard pour son livre sur le Théâtre américain. La thèse de M. Allix sur l'Oisans a eu les honneurs d'un second prix Gobert.

L'Institut des Etudes rhodaniennes continue à être très actif

sous la direction de M. Allix. Sa revue intitulée *les Etudes rhodaniennes* et son *Bulletin d'hydro-météorologie et de statistique rhodaniennes* paraissent très régulièrement et sont de plus en plus recherchés.

L'Institut de géographie et la Section d'allemand ont reçu un nombre important de livres fournis par l'Allemagne au titre des prestations ; certains de ces ouvrages ont permis de combler de grandes lacunes laissées par la guerre dans les collections de l'Institut de géographie.

Deux enseignements préparatoires ont été suivis très assidûment : le cours élémentaire de français, professé par M. Cumin, à l'usage des étudiants étrangers, et le cours élémentaire de latin, créé à l'intention des Membres de l'enseignement primaire et confié à M. Martin. Devant le grand succès obtenu par ce dernier cours, le Conseil municipal en a assuré l'existence par une subvention.

Le nombre total des étudiants ayant fait acte de scolarité est de 763.

★

Bibliothèque universitaire. — Plusieurs changements dans le personnel sont à signaler. Mme Jodelet, bibliothécaire en chef, a été nommée, sur sa demande, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Pendant les trois ans qu'elle a dirigé la Bibliothèque universitaire elle a su se faire apprécier de tous. Elle est remplacée par sa collaboratrice, Mme Messonnier. Mlle Cheinet a été nommée au poste de bibliothécaire laissé ainsi vacant. Mlle Daguillon succède à Mlle Joly, nommée conservateur-adjoint à la Bibliothèque municipale de Versailles.

La Bibliothèque universitaire, qui avait déjà une annexe à l'Institut de chimie, en a maintenant une seconde à la nouvelle Faculté de Médecine. Cette dernière renferme non seulement les livres et périodiques se rapportant nettement à la

médecine et à la pharmacie, mais aussi certaines publications, surtout d'ordre biologique, dont le choix a été établi par une Commission spéciale composée de délégués des quatre Facultés, mais plus particulièrement de la Faculté de Médecine et de la Faculté des Sciences. Dans cette répartition, le principe, qui a surtout guidé la Commission, était de laisser les ouvrages auprès des laboratoires, qui en font le plus fréquent usage. D'ailleurs, un service spécial mettra journellement en relation la Bibliothèque de la Faculté de Médecine avec la Bibliothèque universitaire centrale et facilitera ainsi la consultation et le prêt des livres demandés par l'un ou l'autre centre de recherches.

La Bibliothèque a reçu, dans le cours de cette année, trois importantes livraisons d'ouvrages allemands au titre des réparations en nature ; de ce fait, une cinquantaine de périodiques, dont l'abonnement trop onéreux avait été suspendu après la guerre, sont maintenant à jour, ainsi que les suites de plusieurs collections d'ouvrages incomplets. Par le même moyen 300 nouveaux ouvrages sont venus combler de nombreuses lacunes.

La Bibliothèque s'est enrichie, au cours de l'année 1929-1930, de 1907 volumes et de 7590 thèses ou brochures ; ses collections comprennent actuellement 189.880 volumes et 205.214 thèses ou brochures.

La Commission de la Bibliothèque considère que les périodiques sont, à l'heure actuelle, les livres indispensables pour se mettre au courant des nouvelles recherches et découvertes ; ils doivent par suite constituer les principaux éléments de la Bibliothèque universitaire. Il est donc nécessaire d'assurer le maintien des abonnements actuels et, si les ressources budgétaires le permettent, d'en accroître le nombre en souscrivant aux nouveaux périodiques de grande importance scientifique.

*

Observatoire de Lyon. — L'activité de l'Observatoire s'est développée d'une façon régulière et a donné des résultats satisfaisants pour les travaux ordinaires poursuivis depuis longtemps dans cet établissement.

Le *Bulletin* mensuel de l'Observatoire continue à occuper une place honorable parmi les périodiques scientifiques spécialisés et il reste un précieux instrument de propagande et d'influence à l'étranger. Dans ce périodique paraît une bibliographie analytique de toutes les publications intéressant l'astronomie ; ainsi se trouve comblée une lacune dans les ouvrages de langue française. Le *Bulletin* est devenu aussi l'organe de l'Association internationale d'observateurs d'étoiles variables, qui a été créée à Lyon. Par suite, l'Observatoire de Lyon centralise et contrôle une partie de la production scientifique relativement à une branche spéciale de l'Astronomie.

La fondation Rockefeller s'est intéressée à ces derniers travaux et a versé à l'Université le montant de sa participation à la création d'une fondation destinée à la mise en œuvre d'observations internationales par les soins de l'Observatoire de Lyon. A cette contribution vient s'ajouter la somme recueillie pour le même objet par M. le professeur Mascart, directeur de l'Observatoire.

*

Œuvres en faveur des Etudiants. — Le Comité de patronage des étudiants a fonctionné normalement.

Des subventions du Ministre de l'Instruction publique, prélevées sur les crédits accordés aux Cités universitaires, ont permis d'agrandir les maisons d'étudiantes et d'étudiants. Dès la rentrée la « Maison des Etudiants » recevra 126 pensionnaires, soit 21 de plus que l'année dernière.

Pour cet agrandissement, la Ville de Lyon a mis à la disposition du Comité de patronage une maison toute proche de l'ancienne qui a été immédiatement aménagée de la même façon.

La « Maison des Etudiantes » est presque doublée par l'addition d'une aile de 40 chambres, qui ne seront prêtes qu'à la rentrée de janvier.

Ces deux maisons mettent à la disposition des étudiants des chambres bien installées et pourvues d'un certain confort. Il est regrettable que le nombre des places soit encore trop restreint au regard du nombre des étudiants inscrits à nos Facultés.

Le Bureau de renseignements a reçu des demandes toujours très nombreuses. Les étudiants étrangers le consultent dès leur arrivée à Lyon et sollicitent des conseils pour l'organisation de leurs études. Le Bureau leur procure, ainsi qu'aux étudiants français, des adresses de chambres et de pensions, lorsque les « Maisons » sont au complet.

Les boursiers étrangers ont été nombreux : boursiers du Gouvernement français, de Gouvernements étrangers, de divers Comités. Ils comprennent des Russes, des Tchécoslovaques, des Roumains, des Autrichiens, des Allemands, des Américains. Un groupe important de boursiers persans ont commencé cette année des études de médecine.

Le Prêt d'Honneur universitaire a aidé quelques étudiants.

Des leçons, des travaux, des places, en trop petit nombre d'après Mme Monod-Lafargue, ont été procurés aux étudiants désireux de gagner leur vie ou de passer des vacances rétribuées.

II. — VIE EXTERIEURE DE L'UNIVERSITE

L'Université de Lyon a participé aux fêtes du Centenaire du romantisme. M. le Recteur a organisé tout un programme pour cette commémoration.

La première manifestation s'est traduite par une journée lamartinienne qui comportait une excursion, entreprise sous les auspices de l'Université et de concert avec la Société des Lamartiniens de Lyon, aux lieux du Mâconnais illustrés par Lamartine. M. le Recteur était accompagné des Doyens des Facultés de Droit et des Lettres, de plusieurs Membres du Conseil de l'Université et des Professeurs chargés des conférences du Centenaire. Après une réception à l'Académie de Mâcon, dans ce bel hôtel de Sennecé, si riche en souvenirs de Lamartine, le cortège se rendit à l'Hôtel de Ville où, devant une nombreuse assistance, M. le D^r Siraud rappela la fin de la vie du poète dans une causerie alimentée exclusivement de souvenirs de famille et de détails inédits; puis M. le Recteur retraça en traits vigoureux et précis la vie politique de Lamartine. M. le Recteur présida ensuite le banquet qui réunit plus d'une centaine de convives à l'Hôtel de la Croix-Blanche. Des allocutions furent prononcées par M. le Maire de Mâcon, par M. le professeur Germain de Montauzan, président de la Société des Lamartiniens de Lyon, par le Secrétaire général de cette Société, ainsi que par M. le Doyen de la Faculté des Lettres. M. le doyen Ehrhard remplit un pieux devoir en rappelant que « la Faculté des Lettres avait compté parmi ses Membres un Maître qui avait étudié Lamartine avec autant d'intelligence pénétrante que de solide érudition, le regretté Camille Latreille. »

Puis les participants accomplirent le pèlerinage classique

à Milly et à Saint-Point où le maire, M. le D^r Siraud, fit part de nouveaux souvenirs de famille sur Lamartine.

La deuxième partie du programme comporte une série de huit conférences demandées à MM. Delafarge, Pauphilet, Rosenthal et Bedarida et qui seront faites prochainement à la Faculté des Lettres.

La Faculté des Lettres a continué les conférences qu'elle a organisées depuis sept ans, à Saint-Etienne. M. Allix a consacré un cycle de six leçons à la vallée du Rhône et M. Delafarge le même nombre de conférences au théâtre d'Alfred de Musset. M. Doucet a fait une conférence au Puy.

M. Jacques Lambert a fait partie du jury d'examen qui a siégé à Rabat et M. Edouard Lambert a donné une série de conférences au Maroc. M. Emmanuel Lévy a présidé le jury d'Orient à Beyrouth et a siégé dans le même jury au Caire.

La Faculté de Droit continue à participer d'une manière suivie à l'œuvre de codification qui se poursuit au Grand Liban. M. le doyen Jossierand a terminé le Code des obligations, M. Jean Perroud le Code de procédure et M. Cohendy assure la révision du Code de commerce.

Plusieurs Membres des autres Facultés sont allés en mission à l'étranger. A la Faculté de Médecine : M. Policard a fait en Pologne une série de conférences sur l'invitation de l'Université de Varsovie. M. Guiart a assuré encore cette année son enseignement à l'Université de Cluj. M. Mouriquand est allé au Canada, sur l'invitation des Universités canadiennes françaises, faire une série de conférences. Il représentait plus récemment l'Université lyonnaise au Congrès international de pédiatrie de Stockholm.

A la Faculté des Sciences, M. le doyen Grignard a été désigné par la Fédération nationale des Associations de chimie de France comme l'un des délégués français à la Conférence internationale de la chimie, qui s'est tenue à Liège.

A la Faculté des Lettres : M. Bedarida s'est fait entendre à Gênes et à Sienna. M. Pauphilet a rempli sa mission annuelle à l'Institut français de Prague, après quoi il s'est rendu en Belgique pour une tournée de conférences. M. Carré occupe temporairement la chaire de littérature française à l'Université royale du Caire.

L'Université de Lyon a reçu la visite d'un certain nombre de professeurs étrangers.

Deux professeurs d'échange belges sont venus à la Faculté de Médecine : M. Lemaire, de Louvain et M. Henri Frédéricq de Liège, dont les conférences sur des sujets de haute physiologie ont été fort appréciées.

M. Walter B. Cannon, professeur d'échange de l'Université Harvard a fait, à la Faculté de Médecine, deux conférences qui ont obtenu un grand succès ; l'une sur le mécanisme de l'émotion et l'autre sur le rôle du système sympathique dans le maintien de la stabilité de l'organisme.

Tout récemment la Mission argentine, composée de médecins et d'hommes d'affaires, a tenu à venir à Lyon pour visiter la nouvelle Faculté de Médecine et les institutions d'assistance.

CONCLUSIONS

Par son importance et par son développement, l'Université de Lyon continue d'occuper la première place parmi les Universités de province. Elle a à son actif la création de toute une série d'Instituts qui la mettent de plus en plus en rapport avec le monde extérieur et notamment avec le milieu industriel et commercial de la région lyonnaise. La prospérité, sans cesse croissante, de la plupart de ces Instituts, indique bien qu'ils répondaient à des nécessités ; mais du fait de leur développement, ils exigent des locaux plus spacieux et des labo-

ratoires pourvus de ressources suffisantes et munis d'un outillage avec tous les perfectionnements modernes.

L'événement mémorable de cette année est le transfert de la Faculté de Médecine dans les grandioses constructions de Grange-Blanche, où elle va pouvoir fonctionner dès la rentrée. Cette Faculté est maintenant pourvue de vastes laboratoires bien installés et dignes de la haute situation qu'elle a su se créer dans le monde médical.

A l'heure actuelle se pose la question de l'utilisation des anciens locaux de la Faculté de Médecine laissés vacants par ce transfert. Ces locaux ont été attribués à la Faculté des Sciences et à la Faculté des Lettres, dont les besoins d'agrandissement sont aussi urgents que l'étaient ceux de la Faculté de Médecine; mais les bâtiments laissés libres doivent être aménagés pour leur nouvelle destination. Les plans et les devis de ces transformations ou réfections ont été établis et soumis à l'approbation de l'autorité supérieure; pour qu'ils se réalisent le plus vite possible, il est indispensable que le Ministère fournisse les crédits nécessaires.

La Faculté des Sciences réclame depuis longtemps un Institut de physique en rapport avec les besoins de la région lyonnaise. Son établissement dans une partie des locaux de l'ancienne Faculté de Médecine permettrait aux autres services de s'agrandir. M. le doyen Grignard, en signalant les difficultés de toutes sortes entre lesquelles se débattent certains laboratoires faute de place, veut espérer que « le Gouvernement stimulé par le bel exemple d'activité et d'organisation que vient de donner la Faculté de Médecine et de Pharmacie, grâce aux subsides américains, saura trouver sans tarder les modestes crédits qui permettront aux trois autres Facultés de ne pas rester en arrière et de poursuivre leur tâche dans des conditions meilleures pour le plus grand bien de l'Université ».

I. STATISTIQUE GENERALE

UNIVERSITÉ DE LYON	Nombre des Etudiants ayant fait acte de scolarité	RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS								
		1° PAR ACTES DE SCOLARITÉ			2° PAR NATIONALITÉS				3° PAR SEXE	
		A Etudiants inscrits	B Etudiants immatriculés	C Etudiants ayant subi examen en vertu d'inscriptions non périmées	Français		Etrangers		Hommes	Femmes
					H	F	H	F		
Faculté de Droit.	964	690	75	199	711	66	178	9	889	75
— de { Médecine	1452	866	151	435	1154	152	138	8	1292	160
— de { Pharmacie	390	304	22	64	265	119	4	2	269	121
— des Sciences.	1089	374	655	60	801	145	129	14	930	159
— des Lettres	763	359	368	36	373	290	74	26	447	316
		2593	1271	794	3304	772	523	59		
					4.076		582		3827	831
NOMBRE TOTAL DES ÉTUDIANTS	4658	4.658			4.658				4.658	

II. STATISTIQUE DES ETUDIANTS ETRANGERS

Le nombre des étudiants étrangers a été cette année de 582
se répartissant de la manière suivante entre les quatre Facultés

PAYS D'ORIGINE	Faculté de Droit	Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie	Faculté des Sciences	Faculté des Lettres	TOTAL
Europe					
Allemagne	1			3	4
Autriche				3	3
Bulgarie	2	14	5	4	25
Espagne	1		4	1	6
Grèce	2	12	5		19
Hongrie	3		2	3	8
Italie	2			1	3
Lettonie			1		1
Lithuanie	6		5	1	12
Norvège			1		1
Pologne	2	13	14	2	31
Roumanie	9	13	15	7	44
Royaume-Uni		3		12	15
Russie		7	16	3	26
Serbie				1	1
Suède				2	2
Suisse	2	5		1	8
Tchécoslovaquie	1			1	2
Yougoslavie	2	8	5	2	17
Afrique					
Egypte	7	11	14	1	33
Tunisie	4	1			5
Transvaal			2		2
Asie					
Arménie		1	1		2
Chine	19	13	22	37	91
Indes Anglaises		2			2
Annam			5		5
Cochinchine	2	6	2	2	12
Siam			2		2
Tonkin	1				1
Irak			1		1
Japon	1				1
République Libanaise	12				12
État de Syrie	3	1	2	1	7
Palestine		2			2
Perse	1	30	8	2	41
Turquie	3	1	8	5	17
Ile Maurice		1			1
École de Beyrouth	100				100
Amérique					
Antilles		1			1
Bolivie	1				1
Bésil			1		1
Canada		2			2
Chili			1		1
Costa-Rica		2			2
Etats-Unis		3		5	8
République Argentine			1		1
TOTAUX.	487	132	143	100	582

ANNÉE 1930

TOMÉ III

TABE DES MATIÈRES

ARBOS (Ph.), l'Oisans, d'après André Allix.....	II, 127
DÉNAU (J.), Autour de la réunion de Lyon au royaume de France, II.....	I, 29
DISCOURS de M. le Recteur (Séance de rentrée de l'année 1930-1931).....	V, 337
DUTACQ (E.), la Révolution de 1830 à Lyon.....	III, 195
FROMENT (Dr J.), le Langage intérieur et l'inexprimé.....	V, 341
GORBATOFF (M.), Quelques traits caractéristiques de la littérature russe, II Synthèse philosophique universelle.....	III, 219
GORBATOFF (M.), Quelques traits caractéristiques de la littérature russe, III Eurasisme.....	IV, 303
GROSCLAUDE (P.), le Théâtre à Lyon de 1740 à 1789.....	III, 157
LATREILLE (A.), Benedetto Croce et la 3 ^e Italie.....	IV, 330
LÉVY-SCHNEIDER (L.), Histoire locale : I. Un drame aux Terreaux; II. Une comédie à l'italienne dans Bellecour.....	IV, 263
PAUPHILET (A.), Choses d'Amérique.....	III, 246
PAUPHILET (A.), Romantisme et antiquité.....	IV, 253
PHILIP (A.), Sur le Village hindou.....	I, 1

ROSENTHAL (D.), les Origines de la gravure.....	II,	103
SUNG NIEN HSU, Po Kyn-Yi, poète chinois de la dynastie des Thang.....	I,	57
TRANNOY (A.-I.), De l'accoutumance dans la percep- tion des rythmes poétiques.....	I,	15
WALTZ (R.), l'Âme de Virgile.....	II,	77

CHRONIQUES

RAPPORT annuel (Année scolaire 1929-1930), par M. Vaney.....	V,	377
---	----	-----

INFORMATIONS.....	II,	155
-------------------	-----	-----

Le gérant, PAUPHILET.

Imp. M. AUDIN, 3, rue Davout, Lyon.

